10,000 lecteurs

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol 16 No 2 Vendredi 8 février 1980 50¢ 28 pages

RYAN et les francophones hors Québec

page 2

Le lecteur a la parole

page 4

Mlle Franco-Albertaine

Quand s'éteint la dynastie des reines

page 21

Une pré-maternelle française à Morinville



M. Edouard Houle, président de l'ACFA régionale de Morinville-Legal: «On peut dire que cette année fut fructueuse

page 6

Un Centre de culture à Edmonton

La question de l'heure



M. Jean-Louis Dentinger, président sortant de l'ACFA régionale d'Edmonton. «Nous avons de bonnes raisons d'être fiers».

page 7

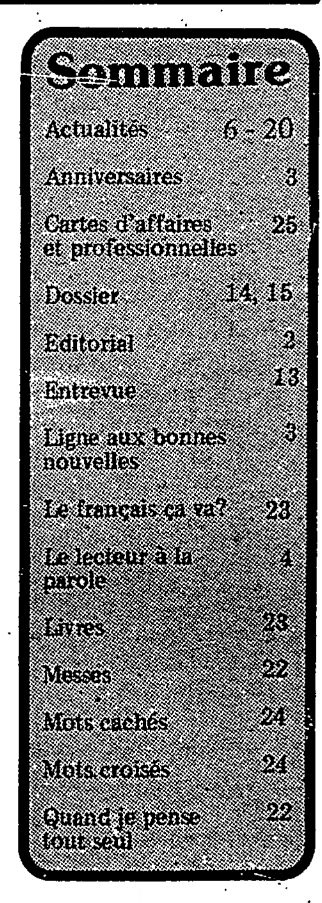
Un homme d'affaires de Calgary

candidat à la présidence de l'ACFA

page 13

2 candidats Franco-albertains aux élections fédérales

page 16



Sommaire

Lethbridge: deuxième année d'existence



M. Gaston Renaud, président élu

page 8

René Champagne

Citoyen de l'année de Bonnyville



page 11

Editorial

DIRECTEUR-REDACTEUR: Maxim Jean-Louis ADMINISTRATRICE: Pauline Grenier

Ryan et les francophones hors Québec

A première vue, les idées de M. Claude Ryan sur le renouvellement de la fédération canadienne ne rejoignent guère les préoccupations de la communauté francophone hors Québec.

Tout d'abord, il faut lire patiemment jusqu'à la page 139 du document publié sous son autorité pour découvrir une mention explicite de certaines revendications des francophones hors Québec. On y lit: «Par ailleurs, un texte constitutionnel exprime un besoin de stabilité. Ce besoin est particulièrement ressenti par la communauté québécoise francophone et les francophones hors Québec. Ceux-ci désirent que certains éléments fondamentaux du nouveau pacte canadien ne soient pas modifiés trop facilement.»

Par contre, en feuilletant le document, on trouve ici et là des indications positives: 1. Sous la rubrique des objectifs de la réforme constitutionnelle, le document réclame un nouveau texte constitutionnel qui assure certains droits linguistiques fondamentaux aux francophones et aux anglophones «à travers le pays»; 2. A la page 32, il est dit: «Une garantie adéquate des droits linguistiques étendra aussi l'application des dispositions des articles 133 de la constitution de 1867 et 23 de la loi du Manitoba aux provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick»; 3. Le texte ajoute que les provinces légiféreront en matière linguistique sur leur territoire, mais en conformité des garanties prévues dans une charte des droits et des libertés fondamentales qui seraient incluses dans la constitution.

Un autre passage du plan Ryan est moins rassurant. Car, sous la rubrique Education et Culture, il dénie tout rôle aux instances fédérales pour s'en remettre aux seules provinces en ce qui concerne l'enseignement sous toutes ses formes, l'éducation permanente, les subventions, les bourses, les modes de réinsertion sociale, la formation de la main-d'oeuvre, les métiers et l'apprentissage, les corporations professionnelles, l'accueil et l'intégration des immigrants.

Sous ces divers rapports, la minorité francophone de chaque province anglophone abandonnerait-elle aveuglément son sort à la bonne volonté de la majorité?

Les citations glanées ici et là dans le rapport de la Commission constitutionnelle du Parti libéral du Québec (1980) sous le titre «Une nouvelle fédération canadienne» confirment donc que, pour M. Claude Ryan, le problème canadien réside dans le rapport de forces entre le gouvernement central, le gouvernement du Québec et les gouvernements des neuf provinces anglophones.

Bien sûr, M. Ryan parle expressément des droits linguistiques des minorités francophones de l'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, mais il le fait comme si elles n'avaient pas voix au chapitre dans le remaniement de la constitution, tandis que la majorité francophone du Québec, c'est la grande soeur qui se fait juge et arbitre; la minorité francophone de telle ou telle autre province, c'est la petite soeur pas assez mûre pour être traitée en égale.

M. Ryan a voulu renouer un dialogue à deux: au Québec, la majorité francophone; ailleurs, la majorité anglophone.

Or, les discussions qui s'amorcent ainsi, dans un excellent climat d'ailleurs, ne devront-elles pas s'orienter plutôt vers un dialogue à quatre: la majorité francophone du Québec, la minorité anglophone du Québec, la majorité anglophone hors Québec, la communauté francophone hors Québec?

Chacun de ces quatre groupes a des aspirations différentes. Il veut les exposer, les faire reconnaître par des textes intangibles, les harmoniser avec celles des autres partenaires.

A cet effet, le texte de M. Claude Ryan n'a pas à subir des modifications profondes. Ce qu'on doit obtenir, c'est que les négociations s'entament autour d'une table réunissant les quatre groupes susmentionnés.

La place du Québec dans la Confédération, c'est bien. La place de ces quatre groupes dans la Confédération, c'est encore mieux.

Le lecteur a la parole

Un peu de planification si on espère atteindre nos objectifs

Je me dois en tant qu'employé de l'ACFA, responsable de la planification, vous faire connaître ma réaction à votre éditorial du vendredi 25 janvier dernier intitulé: «Un peu moins de parlotte... un peu plus d'action.»

Au départ, votre point de vue réduit le processus de la planification à un simple rôle de faire un sondage auprès du public en général pour connaître ses besoins : ses souhaits, ses suggestions et ses commentaires. C'est faux. Nous ne faisons pas de sondage. Pour faire avancer la planification de l'ACFA, nous faisons plusieurs consultations auprès des Conseils régionaux qui sont composés de personnes élues et qui ont comme mandat de planifier et d'organiser des activités et des services dans le but de répondre le mieux possible aux besoins et aux aspirations de leur population respective tels qu'eux les perçoivent.

Vous limitez aussi vos propos aux besoins et aux intérêts des francophones dans les domaines des loisirs et de la culture. Ce qui me porte à croire que vous n'avez pas compris l'essentiel du concept de la planification.

La planification c'est une science qui a pour objet l'établissement des programmes de toutes sortes comportant l'indication des objectifs à atteindre, un état prévisionnel des diverses étapes du financement et de la réalisation des programmes et éventuellement, la description de la structure des organismes à créer ou à soutenir un vue de cette réalisation.

La consultation que nous faisons avec les élus des régionales nous permettra, nous le croyons, de mettre sur feuilles justement ces programmes, de réaliser nos plans d'action qui en découleront et de mener à bonne fin les actions entreprises dans tous les domaines de l'activité humaine et non seulement dans les domaines de la culture et des loisirs. Nous ne nous obstinons pas à demander aux gens des choses que nous savons déjà depuis belle luret-te, comme vous le dites. Nous posons des questions et nous entamons la discussion sur certains sujets d'actualité qui sont d'une importance capitale pour l'ACFA car nous n'avons pas le monopole sur la vérité.

Au fait, il est une question fort importante qui est d'actualité à l'ACFA. C'est de savoir si l'ACFA doit demeurer un organisme qui offre des services ou si elle doit aussi jouer un rôle plus prononcé en tant que groupe de pressions politiques pour faire avancer ses revendications auprès des gouvernements. (Ex: les droits linguistiques et culturels des deux peuples fondateurs dans une constitution canadienne renouvelée, le droit à l'enseignement en français, le droit à la cours de justice en français, etc). C'est le processus de planification qui nous permettra, après consultations et discussions auprès des élus de l'ACFA partout dans la province de clarifier les rôles de l'ACFA dans toutes les sphères de l'activité humaine, autant dans les domaines politique et économique que dans les domaines de l'éducation, la culture et les loisirs.

Cette planification ne sera pas connue du public en général, mais elle ne sera pas non plus cachée de ses yeux. Les élus qui y auront participée en parleront à d'autres et mettront les documents de cette planification à la disposition de quiconque s'intéressera, y inclus les média d'information.

Si nous avons connu dernièrement plusieurs succès dans le domaine de l'éducation, notamment l'amélioration et l'expansion des services du Ministère de l'éducation à l'enseignement en français et les changements à l'Acte scolaire pour permettre aux parents d'envoyer, sans que cela ne leurs occasionne des frais personnels, leurs enfants dans une juridiction scolaire autre que la leur pour qu'ils puissent obtenir l'enseignement en français, pour ne donner que ceux-là en exemples, c'est que nous avons actualisé le plan d'action en éducation de 1976, qui a été, vous vous en souvenez, le fruit d'une planification sérieuse durant près d'une année complète pendant laquelle l'ACFA a réalisé la plus intense des consultations auprès de sa population. Si l'ACFA n'est pas le tout dans ces changements dans le domaine de l'éducation (il faut penser que la conjoncture politique actuelle au pays y est pour quelque chose) il est cependant indéniable que les revendications de l'ACFA sous forme de mémoires au gouvernement provincial et de représentations de parents que le Bureau de l'éducation a orchestrés et autres encore, y sont pour beaucoup.

En plus, l'ACFA par son processus de la planification ne cherche pas à dire au Théâtre français d'Edmonton, aux Blés d'Or ou à nos artistes indépendants comment mieux répondre aux besoins du public francophone. Loin d'elle, la pensée de jouer ce rôle que vous semblez lui attribuer dans votre éditorial. Ca n'a jamais été le rôle de l'ACFA et ça ne le sera jamais. Si la Commission culturelle a été créée c'est en réponse aux besoins de notre population fort bien identifiée par nos élus. De promouvoir la culture française en Alberta sous toutes ses formes et par tous les moyens à sa disposition, tel est le but principal de la Commission culturelle de l'ACFA. Il n'est pas question de s'ingérer dans la patente des autres. Au contraire, il est question d'appuyer les organismes culturels qui existent déjà, de leur offrir un service de coordination et d'ouvrir de nouveaux champs d'action culturelle où le besoin s'en fait sentir.

Vous semblez croire, Monsieur le Rédacteur, que nous sommes complètement démunis de toutes activités culturelles. Vous demandez que l'on passe à l'action et que l'on fasse grâce à tout le monde de toute la rhétorique. Bien, c'est exactement ce que nous faisons. Regardez dans vos pages et vous verrez que les annonces d'activités culturelles de toutes sortes sont nombreuses. Il y en a pour tous les goûts: du théâtre, des spectacles, des soirées, des concerts et j'en passe. Sauf, dans le domaine des sports où il y a certainement une lacune.

(suite à la page 9)

AGT

LA LIGNE AUX BONNES NOUVELLES

EDMONTON

■ LA BOITE A POPICOS donnera sa seconde production de l'année scolaire 1979-1980
Le 7 février à 10h30 à l'école Father Léo Green;
Le 8 février à 9h30 à l'école élémentaire Laurier Heights;
Le 11 février à 9h00 et 10h45 à l'école Grandin;
Le 12 février à 9h30 à l'école élémentaire McKee;
Le 13 février à 9h30 à l'école élémentaire Duggan;
Le 14 février à 9h00 à l'école Notre-Dame de Lourdes;
Le 15 février à 10h30 à l'école élémentaire Richard Secord.

■ TOURNEE DE LA TROUPE L'HEXAGONE qui présentera «Kikérikiste» de Paul Maar
le 8 février à 13h30 à l'école Notre-Dame de Lourdes;
le 14 février à 9h50 et 13h00 à l'école Saint-Thomas d'Aquin.
La troupe présentera aussi «Zone», le 15 février à 10h15 et 13h00 à l'école J.H. Picard.

■ LES PETITES VUES DU LUNDI

toutes les deux semaines à la Faculté Saint-Jean commence le 11 février à 20h00
La Sagouine (La guerre): 30 minutes/16mm couleur deuxième partie: entrevue avec Antonine Maillet 30 minutes/16mm couleur
discussion et goûter.

■ CONSEIL GENERAL de Francophonie-Jeunesse de l'Alberta
le 17 février (le dimanche de Rond-Point)

■ ROND-POINT 1980 les 15, 16 et 17 février à l'Hôtel MacDonald

■ FILM FRANCAIS: «La cage aux folles» continue en soirée au Vascona (sur la 82e avenue)

ST-ALBERT

■ TOURNEE DE LA TROUPE L'HEXAGONE qui présentera «Kikérikiste» le 13 février à 10h00 à l'école Father Jan

■ DEJEUNER du Cercle francophone de Saint-Albert le 17 février à 11h00 à la salle communautaire.
Contactez avant le 15, Mme Brisson au 459-8086

BONNYVILLE

■ ASSEMBLEE ANNUELLE de l'ACFA régionale le 7 février à 20h00 au Centre culturel

■ REUNION du Conseil régional le 11 février à 20h00 au Centre culturel

CALGARY

■ L'ALLIANCE FRANCAISE DE CALGARY présentera «Ardèle ou la Marguerite» de Jean Anouilh
les 7 et 8 février à 20h00 au Planetarium

■ SOIREE DE QUILLES le 9 février à 19h00 au Gibson's bowling alley

■ LA TOURNEE DU FILM FRANCAIS organisée par Francophonie-Jeunesse de l'Alberta présentera «Les deux pieds dans la même bottine» avec Claude Michaud le 10 février à 14h00 au sous-sol de la paroisse Sainte-Famille

■ REUNION du Conseil d'administration de la Société franco-canadienne de Calgary le 11 février à 19h30

■ TOURNEE DE LA TROUPE L'HEXAGONE qui présentera «Kikérikiste», de Paul Maar
le 11 février à 9h30 à l'école Saint-Luke
à 14h30 à l'école Saint-Charles
et le 12 février à 14h00 à l'école Saint-Gérard.
La troupe présentera aussi «Zone» le 12 février à 10h00 à l'école Saint-Monica

■ DANSE DE LA SAINT-VALENTIN organisée par les Chevaliers de Colomb le 9 février
l'heure et l'endroit n'ont pas encore été communiquées.

■ SOIREE D'INFORMATION des Chevaliers de Colomb, Conseil Dandurand le lundi 11 février à 20h00 à la salle Sainte-Famille

■ ATELIER CHORALE les 15, 16 et 17 février pour plus de renseignements, contactez la Société franco-canadienne de Calgary

RIVIERE-LA-PAIX

■ TOURNEE DE LA TROUPE L'HEXAGONE qui présentera «kikérikiste» de Paul Maar
le 7 février à 9h30 à l'école de Girouxville et à 14h00 à l'école de McLennan

SAINT-PAUL

■ LA TOURNEE DU FILM FRANCAIS organisée par Francophonie-Jeunesse de l'Alberta présentera «Les deux pieds dans la même bottine» avec Claude Michaud le 7 février à 19h30 à l'école régionale

■ MIME par le groupe «A Rête Mime» le 10 février à l'école régionale

■ LE COMITE HISTORIQUE ne tiendra pas le deuxième atelier «administration d'un musée historique» les 8 et 9 février prochains, comme annoncé dans l'édition précédente, mais a dû le repporter. Les date et heure seront communiquées en temps utile.

PLAMONDON

■ REUNION de l'exécutif de l'ACFA régionale le 13 février à 19h30 au Carrefour.

ANNONCEZ-LES ICI

Appelez ou écrivez au rédacteur de ce journal pour insérer de bonnes nouvelles et événements que vous voulez partager.

UNE COURTOISIE D'AGT.

* HEURE DE TOMBEE VENDREDI 10 HEURES *

Un événement important qui devrait être couvert?

Communiquez avec votre correspondant local:

CALGARY: Véronique Launais - 266-3703
EDMONTON: Luce Bossé - 488-0077
MORINVILLE: Louis Leclair - 939-2873
RED DEER: Kathy Lougheed - 364-3985
BONNYVILLE: Rémi Gagnon - 826-2447



Joyeux anniversaire de naissance

Etre membre de l'A.C.F.A.

C'est une nécessité pour tout

FRANCO-ALBERTAIN déterminé à le rester

LE 9 FEVRIER

Léo BERUBE, Whitecourt
Mme Hélène DOUCET, Edmonton
Jean-Marie FONTAINE, Edmonton
Isidore GAUTHIER, Plamondon
Aurèle JEAN, Lafond
Mme Mona KERBA, Calgary
John KOKIW, Fort McMurray
Roméo LAVIGNE, Calgary
Mme Cécile LEMIRE, Falher
Gérard LEVESQUE, Falher
Mme Louise LIMOGES, Girouxville
Yvon MICHAUD, Mallaig
Mlle Ruth Ann PITTS, Edmonton
Mlle Thérèse QUINTAL, Fort McMurray
Jean RICHARD, Calgary
Mme Huguette SCHATZ, Edmonton
Mme Irène Marie TREMBLAY, Morinville
Albert ULLIAC, Atmore

LE 10 FEVRIER

Mlle Claudette BROWN, Calgary
Mlle Cécile BRUNEAU, St-Albert
Mme Etta CHISTE, Lethbridge
Henri DANCAUSE, Guy
Mme Laura FORTIER, Edmonton
Archie GRENIER, Jean-Côté
Lionel LAFOND, Bonnyville
Sr Yvonne LAFORGE, s.c.e., Trochu
Mme Ida LECLAIR, Picture Butte
Omer MICHAUD, Mallaig
Mme Alice PARIZE, Whitecourt
Philippe PATRY, Lac La Biche
Martin PEDNEAULT, Falher
Mme Cécile PLANTE, St-Paul
Albert SCHMIDT, Lethbridge

LE 11 FEVRIER

Mlle Bernadette BERUBE, Edmonton
Jean-Paul DESAULNIERS, Falher
Fernand DOUCET, Girouxville
Mme Louise GAUNCE, Sherwood Park
Fernand LAMBERT, Marie Reine
Mme Aline LAURIN, Morinville
Alan MCKENZIE, Calgary
Ernest ST-JACQUES, Edmonton

LE 12 FEVRIER

Lucien AUDETTE, Hardieville
Fernand BOUCHARD, Lethbridge
Pierre BRIAND, Lethbridge
Adélard COUTU, Bonnyville
David DEMPSTER, Lethbridge
Maurice DUBEAU, Ste-Lina
Gilles DUVAL, Jean-Côté
Mme Françoise FERREIRA, Fort McMurray
Louis FERREIRA, Fort McMurray
Mme Mariette FORGET, Marie Reine
Mme Elise GAREAU-SMITH, Calgary
Gilbert HEBERT, St-Vincent
Mme Jane HUBERT, Fort McMurray
Mme Pauline LABBE, Falher
Sr Claire LAMOTHE, c.s.c., Eaglesham
Sr Raymonde MAISONNEUVE, c.s.c., Edmonton
Alfred PELLETIER, Eaglesham
Mme Angèle SANSCHAGRIN, Medley
Mme Gertrude SYLVAIN, Girouxville
Mme Bettejane ST-PIERRE, Edmonton

LE 13 FEVRIER

Emile AMYOTTE, Edmonton
Roland BOUCHER, Falher
Pierre CLOUTIER, Donnelly
Alexandre GOUDREAU, Beaumont
Sr Pauline GRANGER, c.s.c., Girouxville
Mme Lorraine HEBERT, St-Albert
Mme Yolande JUBINVILLE, Fort Kent
Mlle Claire LAFRENIERE, Edmonton
Patrick POTVIN, Fort McMurray
Paul-Emile ROLLAND, Red Deer
Mme Florence SCHAUB, Plamondon
Gérard TREMBLAY, St-Paul

LE 14 FEVRIER

Ken BELANGER, Plamondon
Donat BENOIT, Falher
Urbain BUSSIERE, St-Paul
Alphonse DION, Donnelly
Georges FRASER, Edmonton
Gaétan GAGNE, Edmonton
Charles GAUVREAU, St-Paul
Guy GOYER, Edmonton
Mme Linda HEINEN, Picture Butte
Andrew HENDERSON, Fort McMurray
Marcel HETU, Bonnyville
Georges LALONDE, Edmonton
Aimé LEMAY, Guy
Mme Régina MACNEIL, Medley
Sr Anne-Marie MIREAULT, a.s.v., St-Paul
Mme Valentine MOQUIN, Winnipeg
Henri PRINCE, Edmonton
Clément THERRIAULT, Donnelly
Milton WILSON, Edmonton

LE 15 FEVRIER

Mme Angélina COUTURE, Edmonton
Guy JOBIDON, Calgary
Rodolphe LAFRANCE, St-Paul
Marc LALONDE, Calgary
Jeanne NOEL, St-Paul
Mme Françoise WEBB, Bonnyville

Membership et informations 429-7612, 10008-109e Rue, Edmonton, Alberta

Faites nous parvenir vos opinions, vos suggestions, vos commentaires, favorables ou pas. Nous ne publions que les lettres qui sont dûment signées.

Ecrivez-nous à: Le lecteur a la parole
LE FRANCO
10014 - 109 rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Le lecteur a la parole

• Pourquoi un tel spectacle?

Saynètes de Gabriel Arout, d'après les contes d'Anton Tchekov, dans une mise en scène de Pierre Bokor avec comme invité spécial Septimiu Sever.

La description d'une société misogyne vue par des hommes, écrite par des hommes et réalisée au Théâtre Français d'Edmonton par des hommes. Pourquoi une telle insistance? Parce que ces saynètes entretiennent une aliénation de la femme. D'abord dans la première saynète, «Des Pommes pour Eve» on décrit la femme tentatrice qui corrompt l'homme; puis dans «Aniouta» la femme esclave se soumet à la dictature de l'homme et sublime cet esclavage; «Mademoiselle Julie», la femme soumise accepte de se laisser ridiculiser par un maître qui se prétend supérieurement intelligent; «Un nom de cheval» semble la saynète la plus confuse sur le thème de la femme inférieure, la scène semble décrire deux femmes stupides dont l'une guérit son mari par erreur; puis enfin la dernière saynète «Le Pigeon» ou une femme se joue d'un homme et à la fin de la scène semble nous laisser croire qu'elle a été supérieure. Mais il n'en est rien, on a certes démontré la vanité de l'homme, mais par un jeu subtil de l'auteur, on a dénigré la femme en lui donnant le rôle de prostituée, serviteur de l'homme. Faut-il encore ajouter que dans une société phallocrate le rôle de prostituée a été créé par les hommes et pour les hommes?

Enfin dans ce spectacle on se retrouve devant une glorification de la société misogyne, et on en ressort presque choqué d'avoir assisté à tant de niaiseries vieillotes. Toutefois, le metteur en scène a-t-il tenté de nous présenter une satire et du même coup, dans l'esprit du public, faire triompher la femme et condamner la société misogyne. Si telle fut l'intention du metteur en scène, la réalisation et le style qu'il a choisis ne poussent pas assez loin mais vraiment pas assez loin dans cette direction. En effet, si l'on s'attache uniquement au texte et à l'esprit qui s'y trouve, on ressent qu'il est possible de développer une satire de cette société du passé et de faire un parallèle avec notre monde moderne.

Malheureusement, tel ne fut pas le cas, et on s'est retrouvé devant un spectacle haut en couleurs, décor, costumes et interprétation bien exécutés. Une forme théâtrale teintée d'un certain classicisme dans l'interprétation, les longues tirades, une mise en place calculée où le but est de présenter des tableaux, précisions des acteurs et des machinistes. Enfin, nous assistions à une séance de théâtre et il nous était impossible de l'oublier pour se perdre dans l'action.

Pourquoi un tel spectacle? Le théâtre comme tout art de scène est le reflet de la société moderne. Devant «Des Pommes pour Eve» au Théâtre Français d'Edmonton, il est difficile pour le spectateur de se situer, de se reconnaître ou de rire de lui-même, il ressent la distance qui le sépare du spectacle: il assiste à un divertissement.

Le théâtre de répertoire est un piège facile au théâtre. D'abord il s'adresse à une certaine élite, ou comme ici à Edmonton, à un groupe de gens qui vont à une activité en français. Mais est-ce vraiment là le rôle du Théâtre Français d'Edmonton? Le théâtre comme art a beaucoup plus à offrir.

Michel Régimbald

• Bon travail amorcé

On vient à peine de me faire parvenir votre édition du 2 novembre dernier par laquelle j'ai pris connaissance du reportage effectué sur le «Carrefour 79» organisé par la F.F.C.F. à Edmonton en octobre.

Quelques mots afin de souligner le bon travail amorcé - voilà, je pense, un exemple concret découlant de notre conversation sur la visibilité que vise la F.F.C.F. en tant qu'organisme communautaire visant de plus en plus à répondre aux besoins contemporains de la femme francophone.

Ginette D. Sabourin
Coordonnatrice nationale
Ottawa

• Les O.M.I. ou le péché par omission de Mme Evelyne Foex-Olsen

Les écrits religieux occupent, certes, une place importante dans la culture des Franco-albertains puisque ceux-ci sont, par tradition, catholiques. Aussi peut-on se féliciter des précisions apportées par Monsieur Jean Pariseau aux articles de Madame Foex-Olsen. Cependant, on peut s'étonner du caractère inutilement polémique de la lettre de Monsieur Pariseau don le ton relève de la querelle de clocher.

En effet, en quoi l'omission de Madame Foex-Olsen permet-elle de tirer des conclusions sur «sa foi (ou absence de foi)», puisque ce n'est pas seulement les écrits religieux qu'elle n'a pas mentionnés, mais encore l'ouvrage de Monsieur Pariseau, lui-même.

Madame Foex-Olsen ne prétendait nullement traiter d'une façon exhaustive des auteurs franco-albertains. Mais, puisque Monsieur Pariseau semble si bien connaître les écrivains religieux, il serait intéressant qu'il permette aux lecteurs du Franco de juger de l'importance de l'omission de Madame Foex-Olsen, en écrivant une série d'articles sur les auteurs non-cités. En outre, cela contribuera à faire connaître davantage Monsieur Pariseau comme homme de lettres, car s'il faut nous en référer à l'exemple des «maîtres», c'est davantage par ses contes philosophiques que par ses attaques contre Rousseau que Voltaire a gagné la gloire littéraire.

Roberte Salerno
Edmonton

• Précisions

Je voudrais par la présente apporter quelques précisions à l'article concernant la tournée d'information faite au Québec par la Faculté Saint-Jean.

En effet, comme l'explique l'article, des représentants de la Faculté se rendront au Québec pour une période de quatre semaines afin de faire connaître aux québécois les possibilités qui existent en Alberta.

Par contre, ce que Mlle Bossé a négligé d'ajouter c'est que la population franco-albertaine à qui s'adresse d'abord la Faculté, ne pourra pas fournir un nombre d'étudiants suffisant pour le programme de pédagogie de la Faculté. Selon une étude du Ministère de l'Education Supérieure, il y a énormément besoin de professeurs bilingues pour les programmes où la langue d'instruction est le français.

Ensuite, vu que le nombre d'étudiants québécois est passé de 4 pour l'année académique 1978-79 à 15 pour l'année 1979-80, nous supposons que notre première visite au printemps de 1979 a tout de même eu un certain effet.

Finalement, il y a une ambiguité dans l'avant-dernier paragraphe. C'est plutôt à l'Université de l'Alberta et non pas à la Faculté Saint-Jean que les étudiants ont le choix de poursuivre leurs études en anglais ou en français; en français à la Faculté Saint-Jean et en anglais aux autres facultés.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M.S. Sissons
Directeur
Service d'information

• Rectificatif de l'auteur sur ses «grands silences»

Je désire remercier Monsieur Jean Pariseau, d'Ottawa, d'avoir bien voulu faire le point en ce qui concerne un certain nombre d'ouvrages que j'ai délibérément omis dans mon dossier sur la littérature d'expression française en Alberta. (Le Franco- Albertain du 18 janvier 1980).

Sa mise au point ne manque pas d'intérêt, mais je ne puis que prier M. Pariseau de se reporter au premier des 6 textes de mon analyse (en date du 2 novembre dernier) dans lequel je signale l'obligation où je me trouve de limiter un tel travail (qui ne se veut justement pas comme l'aurait souhaité M. Pariseau, une encyclopédie!). J'ai donc dû écarter plusieurs ouvrages, ce que je n'ai pas manqué de souligner, mais il semble que j'ai omis de mentionner que les écrits religieux – sur lesquels on me reproche mon «grand silence» – faisaient partie de ce nombre. (Ces écrits religieux sont pour la plupart des panégyriques et des chroniques sur l'oeuvre de l'Eglise Catholique dans l'Ouest canadien). Je prie donc le lecteur d'excuser cette omission.

Rappelons que je me suis attachée plus particulièrement à la présentation et à l'analyse d'oeuvres de création littéraire (par opposition aux ouvrages et écrits divers) de poésie et de fiction.

Je ne puis que regretter, d'autre part, que M. Pariseau ait si mal lu ou mal interprété l'ensemble de mes articles que plusieurs de ses critiques m'apparaissent non seulement injustifiées, mais comme de navrants contre sens.

Ainsi n'ai-je à aucun moment affirmé qu'un auteur dût résider en Alberta pour justifier son appartenance franco-albertaine. Le premier critère de sélection retient des auteurs natifs de l'Alberta mais ne résidant pas nécessairement dans cette province (telle Marguerite Primeau), et le 3ième critère envisage des oeuvres écrites par un auteur «étranger» à la province. (mais je déplore dans ce cas n'avoir trouvé aucune oeuvre répondant de manière satisfaisante à ce 3ième critère).

Enfin, je suis navrée que M. Pariseau se soit senti personnellement atteint, à travers mon dossier, dans son âme d'auteur franco-albertain. Rappelons encore une fois que j'ai dû choisir de me limiter aux oeuvres originales, et de création littéraire, ce qui exclut non seulement les chroniques des prêtres franco-albertains, mais également les traductions et adaptations.

Pour l'information du lecteur, précisons que «Les chants d'un Sourdaud» que M. Pariseau considère comme une oeuvre franco-albertaine et dont il semble s'estimer l'auteur, constituent une adaptation par lui de «Songs of a Sourdough», oeuvre originale parue en 1907 de Robert Service, poète d'origine écossaise, établi au Yukon au début du siècle.

Evelyne Foex-Olsen

(À CONSERVER À TITRE DE RÉFÉRENCE)

VOUS VOULEZ VOTER AVANT LE 18 FÉV.?

BUREAUX SPÉCIAUX DE SCRUTIN OUVERTS
DE MIDI À VINGT HEURES
SAMEDI, 9 FÉV.- LUNDI, 11 FÉV.- MARDI, 12 FÉV.

LISTE DES ÉLECTEURS

Pour voter à un bureau spécial de scrutin, vous **DEVEZ** être inscrit sur la liste électorale de votre section de vote, que vous habitiez une section urbaine ou rurale.

VOUS pourrez voter à un bureau spécial de scrutin si vous ÊTES UNE PERSONNE ÂGÉE, INFIRME OU MALADE OU SI VOUS AVEZ DES MOTIFS DE CROIRE QUE VOUS SEREZ INCAPABLE DE VOTER LE JOUR DE L'ÉLECTION.

EMPLACEMENT DES BUREAUX SPÉCIAUX DE SCRUTIN

L'avis de recensement que vous avez reçu indique le lieu de votre bureau spécial de scrutin.

Si vous n'avez pas cet avis *téléphonez* au bureau d'Élections Canada de votre circonscription.



Si vous êtes handicapé physiquement et que le bureau spécial de scrutin où vous devez normalement voter n'a pas d'accès de plain-pied, vous avez le droit, en le demandant à votre bureau d'Élections Canada, d'obtenir un certificat de transfert qui vous permettra de voter à un bureau spécial de scrutin avec accès de plain-pied. Toute demande doit être faite avant midi le 8 février 1980.

LE VOTE PAR PROCURATION n'est pas permis aux bureaux spéciaux de scrutin.

L'AIDE D'UN RÉPONDANT dans les sections rurales n'est pas permise aux bureaux spéciaux de scrutin; ceci n'est permis que le jour de l'élection.

VOTE AU BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Si votre nom est sur la liste électorale et que vous ne pourrez voter aux quatre dates indiquées plus haut, vous pouvez voter au bureau de votre président d'élection de midi à 18h00 et de 19h00 à 21h00 jusqu'à vendredi de cette semaine, de même que mercredi, jeudi et vendredi de la semaine prochaine.

POUR APPELER VOTRE BUREAU D'ÉLECTIONS CANADA,
Consultez cette liste de numéros de téléphone

EDMONTON-EST - 479-5951
EDMONTON-NORD - 4756691
EDMONTON-STRATHCONA - 468-6020
EDMONTON-SUD - 432-0991
EDMONTON-OUEST - 484-1111
ATHABASCA - Fort McMurray 743-8882
CALGARY-CENTRE - 262-9217
CALGARY-EST - 272-8784
CALGARY-NORD - 284-4788
CALGARY-SUD - 255-5511
CALGARY-OUEST - 246-5751
LETHBRIDGE-FOOTHILLS - 320-1584
VEGREVILLE - 632-6069
ESDON, HINTON - Jasper 852-4811 (à frais vires)

Si vous ne savez pas où est situé votre bureau spécial de scrutin et vous habitez dans une des villes mentionnées ci-dessous, appelez (à frais virés, si nécessaire) au numéro de téléphone indiqué.

Si le service en français ne vous est pas disponible veuillez composer (à frais virés, si nécessaire) le numéro suivant: (613) 993-2975.



Élections Canada est une agence non-partisane du Parlement fédéral chargée de la conduite des élections fédérales sous la direction du Directeur général des élections du Canada, Jean-Marc Hamel.

Publié par le Directeur général des élections du Canada

OX\80

Une pré-maternelle française à Morinville

par Luce Bossé

C'est en la salle paroissiale de Morinville qu'a eu lieu l'assemblée annuelle de la régionale de Morinville-Legal le samedi 2 février 1980. Environ 30 personnes y ont assisté; entre autres, le président de l'ACFA provinciale, M. Roger Motut, le directeur du Membership, M. Eugène Trottier et le directeur du bureau de l'Education, Monsieur Alain Nogue.

A l'ordre du jour: les rapports du président et des différents comités, spécialement celui de l'éducation qui vient de mettre à exécution son projet de prématernelle - immersion française.

RAPPORT DU PRESIDENT

A la suite de la lecture du procès-verbal effectuée par la secrétaire, Mme Jeannette Champagne, le président de la régionale M. Edouard Houle a présenté à l'auditoire son rapport annuel.

«On peut dire que cette année fut fructueuse pour la région Morinville-Legal», déclare M. Houle. «En plus du bon travail fourni par les comités, nous avons augmenté notre membership de 125 à 210 membres, soit de 70%, et ceci grâce à Mme Champagne.»

Dans les projets à venir, M. Houle prévoit organiser un barbecue pour la semaine de l'Unité Canadienne et désire également installer un Carrefour à Morinville pour améliorer les services déjà existants à Legal.

Dans les projets déjà réalisés, «après beaucoup de persistance auprès du gouvernement provincial» remarque Monsieur Houle, «nous avons pu placer une plaque française à l'entrée du Foyer de Morinville.»

Dans le domaine historique, des rencontres ont eu lieu entre étudiants et vieillards pour étudier les racines de leurs ancêtres et obtenir de la documentation en vue de publier un livre sur l'histoire de Morinville. Le président annonce aussi qu'ils auront une proposition à soumettre au conseil provincial, soit que celui-ci fasse pression auprès du gouvernement fédéral, car à la régionale de Morinville-Legal, un besoin urgent de coordonnateur régional se fait sentir.

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier ne fut pas lu au complet mais distribué par écrit à l'assistance. Mme Solange Bachand a signalé que la régionale Morinville-Legal avait terminé l'année 1979 avec 11,375.87 dollars de recettes et 4,511.06 dollars de profits. Mme Bachand a par la suite répondu aux questions de l'auditoire.

RAPPORT DU COMITE D'EDUCATION:

Madame Denise Cyr, , représentante de Legal a souligné les points importants pour leur secteur. Un sondage a été effectué afin de savoir le pourcentage de francophones à chaque niveau à l'école, d'établir une certaine crédibilité auprès des autorités scolaires et de renseigner les gens sur les bienfaits de l'éducation française. Puis, les gens se sont divisés en comités pour étudier leurs propres stratégies.

Ces comités ont préparé un mémoire pour demander au conseil scolaire d'assumer un rôle de leader dans la région; le 9 janvier, 40 personnes appuyaient le mémoire.


Mme Solange Bachand


Mme Denise Cyr


Mme Yvonne Leclair


Sr. Antoinette Cyr


M. Henri Lusson

Pour Morinville, Mme Yvonne Leclair était fière d'annoncer que le programme de prématernelle-immersion française sera mis sur pied le 6 février. Ce en raison d'une fois par semaine et 2 heures chaque fois. «Il y a beaucoup d'appui», déclare Mme Leclair; «chez les anglophones à Morinville, il est important d'introduire le français à l'âge de 3 et 4 ans». L'ACFA régionale a fait un don de 500.00 dollars à ce projet. Le professeur sera Mme Pierrette Jubinville. On peut déjà compter sur la présence de 13 enfants.

RAPPORT DU COMITE CULTUREL:

«Le but du comité culturel,» remarque Sr. Antoinette Cyr, «est d'organiser des soirées canadiennes-françaises, des spectacles et des cours.» Pendant l'année 79, les projets suivants ont été réalisés: 1) soirée annuelle; 2) visite du Cercle Molière; 3) participation à la cabane à sucre et au concours Mlle Franco-Albertaine; 4) Bonspield provincial; 5) Soirée de Noël; 6) Barbecue. La régionale a également vu la naissance du «Cercle Dramatique de Legal», qui a fait ses preuves au cours de la soirée.

RAPPORT DU COMITE HISTORIQUE:

En l'absence de Mme Florence Lefèbvre, M. Houle a lu le rapport du comité. Deux conférences ont été données en juin, une visite au musée provincial et une ébauche du portrait historique de Morinville. Des contacts ont été effectués auprès du bureau du 75ième Anniversaire de la Province pour demander des fonds. Le livre sera bilingue et composé surtout de photos.

ELECTION DE DEUX MEMBRES:

Les élections furent présidées par M. Henri Lusson, conseiller sortant. Les membres restant au conseil régional sont: à la présidence, M. Edouard Houle; à la vice-présidence, M. Louis Leclair et au secrétariat, Mme Jeannette Champagne. Les nouveaux membres élus par acclamation sont Mme Marie-Thérèse Cyr de Legal et M. Henri Lusson de Vimy.

Le Rond-Point 80 c'est pour bientôt

Un Centre culturel à Edmonton

La question de l'heure

par Luce Bossé

Le dimanche 3 février 1980, s'est tenue la réunion annuelle de l'ACFA régionale d'Edmonton en la salle de conférence du Capilano Motor Inn.

A l'ordre du jour, le rapport financier et celui du président, ainsi que la présentation du plan d'action pour 1980. Le point le plus discuté est celui du futur centre culturel dont on parle depuis 1966 selon M. Blair Doré.

Le coordonnateur pour la régionale d'Edmonton, M. Michel Régimbald a effectué la lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 28 janvier 1979.

RAPPORT FINANCIER

L'état des revenus et dépenses du 1er décembre 1978 au 30 novembre 1979 a été donné par M. Yves Moquin. La régionale termine l'année avec 83,927.43 dollars de revenus et 82,224.32 dollars de dépenses, dont une balance de 1,703.11 dollars et un montant de 16,688.67 dollars en banque le 30 novembre 1979.

De plus, la régionale possède 9,464.00 dollars en banque, provenant du Carrefour-Sud, fonds qui serviront au centre culturel ou à un projet semblable au Carrefour-Sud. Il reste également un montant à recevoir du Carrefour provincial.

RAPPORT DU PRESIDENT:

Le président de la régionale d'Edmonton, M. Jean-Louis Dentinger, souligne la présence du président à l'ACFA provincial, M. Roger Motut, du directeur général, M. Léo Bosc, du directeur du membership, M. Eugène Trottier, du directeur du bureau de l'Education, M. Alain Nogue et de la directrice de la Commission Culturelle: Mme Louise Garand.

Le membership de la régionale a connu cette année une augmentation d'environ 100 membres, les effectifs sont passés de 900 à 1,000 membres.

«Nous avons de bonnes raisons d'être fiers», déclare M. Dentinger, «du travail accompli par le comité socio-culturel.» Soit, lors du bal du jour de l'an, du bal masqué, aux activités Mlle Franco-Albertaine et aux spectacles d'artistes invités. L'organisation de la cabane à sucre devient de plus en plus monstrueuse et il est devenu presque impossible de trouver le bénévolat nécessaire pour la sécurité et la vente de bières. «Cette année avec l'absence de bière,» remarque M Dentinger, «beaucoup de tâches ingrates seront éliminées.»

EDUCATION:

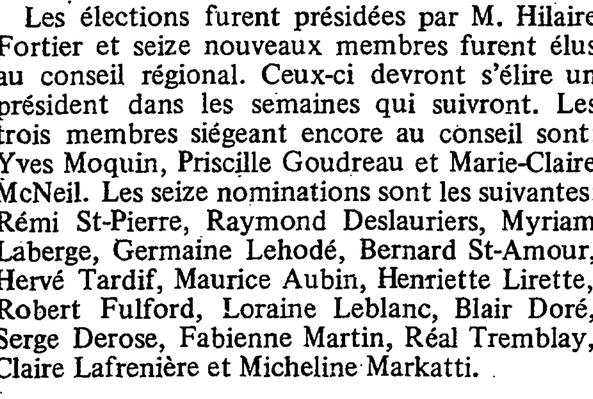
«L'éducation est demeurée une des priorités de la régionale en 1979.» M. Régimbald, animateur-coordonnateur, maintient un contact étroit avec plusieurs comités de parents. «La maternelle que nous espérions voir établir à Millwoods,» poursuit M. le Président, «semble devenir une réalité pour l'automne 1980. De plus, de récents développements ont été annoncés à Fort Saskatchewan.»

CAMP D'ETE POUR JEUNES FRANCOPHONES:

Comme chaque année le camp d'été a eu lieu les deux dernières semaines d'août et fut un succès. Le camp Soleil a été une nouvelle activité initiée par les membres du comité local d'éducation d'Edmonton. La régionale a ainsi créé trois emplois pour étudiants. «Nous croyons que pour 1980,» souligne M. Dentinger, «il serait bon de demander à la ville d'Edmonton de financer ce projet.»

HISTORIQUE:

Le comité historique cette annee a présenté un projet de recherche au Secrétariat d'Etat sur l'histoire des pionniers. Le projet a eu lieu et cinq personnes ont été embauchées pendant quatre mois et ont recueilli des entrevues, des photos, puis localiser des sources de renseignements.



PLAN D'ACTION:

Le conseil régional a présenté une ébauche de son plan d'action pour 1980, comportant sept priorités. La plus discutée fut celle du centre culturel. Centre qui permettrait de promouvoir les artistes locaux.

ELECTIONS: 16 nouveaux membres au conseil:

Les élections furent présidées par M. Hilaire Fortier et seize nouveaux membres furent élus au conseil régional. Ceux-ci devront s'élire un président dans les semaines qui suivront. Les trois membres siégeant encore au conseil sont: Yves Moquin, Priscille Goudreau et Marie-Claire McNeil. Les seize nominations sont les suivantes: Rémi St-Pierre, Raymond Deslauriers, Myriam Laberge, Germaine Lehodé, Bernard St-Amour, Hervé Tardif, Maurice Aubin, Henriette Lirette, Robert Fulford, Loraine Leblanc, Blair Doré, Serge Derose, Fabienne Martin, Réal Tremblay, Claire Lafrenière et Micheline Markatti.

◀ M. Jean-Louis Dentinger, «nous avons de bonnes raisons d'être fiers...»

Actualités

Lethbridge:

deux années d'existence

Soirées canadiennes, pièces de théâtre pour enfants et adultes, boîtes à chanson, souper «pot-luck», ateliers d'artisanat, joutes sportives, parties de cartes...Pour une régionale qui compte à peine deux années d'existence, Lethbridge regorge d'activités francophones de toutes sortes. Un rayonnement extérieur par une participation remarquée à la «Semaine du Canada» et à la «Journée du Patrimoine», un comité d'éducation très actif, un CARREFOUR qui prend un certain essor, c'est le bilan qui a été présenté lors de l'assemblée annuelle de samedi dernier à plus d'une soixantaine de participants.

Le tout s'est terminé par une soirée où Judith Melnyk a été couronnée Mlle Franco-Albertaine.



M.Gaston Renaud a été élu président de la Régionale. L'autre candidate était Mme Raymonde Métail

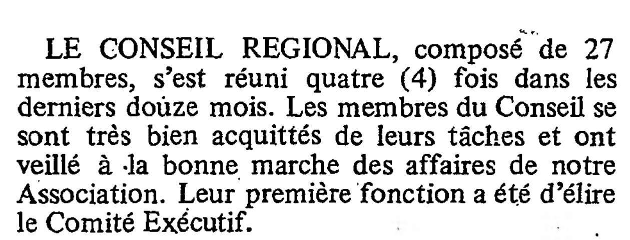


Mme rita Potvin, présidente sortante, dresse un bilan des activités de l'année écoulée



M.Doug Petherbridge explique une série d'amendements à la constitution

Durant cette deuxième année d'existence de l'A.C.F.A. - Régionale de Lethbridge, les membres du Conseil Régional et des comités permanents se sont dévoués à la bonne opération et à l'amélioration de la Régionale. Dans ce rapport, je vous dirai, dans les grandes lignes, ce que nous avons accompli pendant cette année.



LE CONSEIL REGIONAL, composé de 27 membres, s'est réuni quatre (4) fois dans les derniers douze mois. Les membres du Conseil se sont très bien acquittés de leurs tâches et ont veillé à la bonne marche des affaires de notre Association. Leur première fonction a été d'élire le Comité Exécutif.

LE COMITE EXECUTIF, d'abord composé de quatre (4) membres, a tenu neuf (9) réunions au cours desquelles il a disposé des affaires de la Régionale en apportant les meilleures solutions possibles aux questions d'ordre technique et pratique découlant des directives établies par le Conseil ou promulgées dans notre constitution.

Au niveau du travail de planification et d'organisation concrète, LE COMITE CULTUREL, composé de sept (7) membres, à réussi cette année à présenter une variété d'activités socio-culturelles telles que soirées canadiennes, pièces de théâtre pour enfants et adultes, boîtes à chanson, souper «pot-luck», ateliers d'artisanat, activités sportives et parties de cartes parmi tant d'autres.

Nous avons cette année participé aux festivités de la «Semaine du Canada». C'est la première fois que cette événement se fête d'une façon bilingue à Lethbridge et la Chambre de Commerce nous a déjà demandé de participer encore l'été prochain.

Nous avons aussi participé cette année, pour la première fois, aux activités de la «Journée du Patrimoine». Nous anticipons probablement encore participer l'été prochain car quelques uns de nos membres nous ont déjà approché comme participants.

Notre «Franco-Sud» continue aussi à être un moyen très important de communiquer d'une façon régulière avec nos membres.

Toutes ces activités ont besoin de beaucoup de bénévoles, et nos «T.L.M.» (toujours les mêmes) ont accepté la tâche avec enthousiasme.

LE COMTE D'EDUCATION, comme par le passé, continue à fonctionner d'une façon très efficace. Ce comité, de cinq (5) personnes, travaille conjointement avec «Canadian Parents for French» et les deux commissions scolaires, publiques et séparées, de Lethbridge. Les efforts concertés de ce Comité en collaboration avec «Canadian Parents for French» comptent pour beaucoup dans la décision de la Commission Scolaire Publique de commencer à l'Ecole Agnes-Davidson une maternelle et une première année d'immersion française. La Commission Scolaire Catholique a aussi ajouté une classe de cinquième année à l'Ecole Ste-Marie. La pré-maternelle «Champignon» pour enfants de 3 ans et 4 ans s'est trouvé un pied à terre dans une classe à l'Ecole Assomption.

LE COMITE DU CARREFOUR, composé de cinq (5) membres, se charge de superviser les affaires de la librairie du Carrefour afin de rendre ce service culturel de l'A.C.F.A. aussi efficace que possible envers la francophonie albertaine. Grâce à une subvention du «Fonds St-Jean», ce comité a pu choisir 2,000.00 dollars de livres français que nous avons offert comme dons à la bibliothèque Publique de Lethbridge, afin d'en faire profiter toute la population.

Quant aux nombres d'adhérents de la régionale, nous avons perdu quelques membres qui ont déménagé ailleurs, mais nous avons aussi augmenté de plusieurs nouveaux membres qui s'intéressent au fait français dans le sud de l'Alberta.

En terminant, je tiens à remercier du fond du coeur tous les bénévoles et employés qui ont contribué à faire de cette année un succès réel et authentique. Merçi à tous ceux et celles qui ont accepté des postes officiels. Merçi aussi à tous ceux et celles qui se sont impliqués à l'occasion.

Nos sentiments de gratitudes vont à L'A.C.F.A. provinciale, au Secrétariat d'Etat et à Alberta Culture pour leur appui financier et moral.

Merçi à tous, et continuons à travailler au nom de la FRANCOPHONIE.



Le trésorier, M. Laurent Conrad présente le rapport financier pour l'année écoulée. A partir de 6,781.16 dollars de revenus, les dépenses se sont chiffrées à 6,654.99 dollars.

(suite de la page 2)

Je ne vois pas non plus pourquoi vous vous objectez à ce que l'ACFA utilise le mécanisme que sont les ateliers du Rond-Point pour donner à ses membres l'occasion de s'exprimer, de critiquer ou de poser des questions pour s'informer. Je ne suis pas d'accord avec vous lorsque vous dites que 90 à 95% de la population veut bien être spectatrice, consommatrice mais pas organisatrice. Ches les minorités, le pourcentage de participation active est beaucoup plus élevé que chez la majorité. Je crois comme vous, que peu nombreux sont ceux qui s'offrent comme organisateur. Cependant, en plus d'être spectateurs et consommateurs, les gens veulent à l'occasion s'exprimer, donner un point de vue, poser des questions et même critiquer. C'est d'abord et avant tout un droit. C'est par respect de ce droit et des normes de la démocratie et avec énormément de considération pour sa population que l'ACFA met à la disposition de tous les participants à Rond-Point les ateliers, car «Faut s'parler».

En passant, je me souviens, il n'y a pas tellement longtemps, que le Franco publiait un questionnaire destiné à ses lecteurs, sensiblement pour mieux connaître leurs attentes vis-à-vis le contenu du journal. Cela ressemble drôlement à un sondage.

N'était-ce pas aussi le Franco qui demandait récemment au Conseil général de l'ACFA un appui pour son nouveau plan d'action préparé par le Comité du Franco: plan d'action publié en long et en large dans ses propres pages? Il est bon de savoir que les élus au Conseil général aient été consultés de cette façon. Faudra-t-il dire un jour au Franco: «Faites-nous grâce de votre rhétorique et passez à l'action»?

Paul Denis,
Directeur de la planification

HEURE DE TOMBEE

VENDREDI 10 heures

HEURE DE TOMBEE
VENDREDI
10 HEURES

Assemblée annuelle de l'ACFA régionale de Saint-Paul

par Silvie Pollard-Kientzel

-2e TRANCHE

C'est au Centre culturel de Saint-Paul que l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionale de Saint-Paul tenait, samedi 26 janvier 1980, son assemblée annuelle. Environ 85 personnes y participaient, et la présence de M. Roger Motut, Président de l'ACFA provinciale honorait l'assemblée.

A l'ordre du jour, le rapport de nombreux comités, et la décision de poursuivre le projet du développement du Centre culturel en un musée historique. Enfin, les élections de l'exécutif pour l'année 1980.

Les nombreuses questions en fin des différents rapports animaient l'assemblée à laquelle l'auditoire semblait porter beaucoup d'intérêt.

SCOUT UN JOUR: SCOUT TOUJOURS...

Le mouvement scout aussi semble faire son petit bonhomme de chemin. Depuis l'automne dernier, un groupe de 13 jeunes s'est formé, et il y a d'autres projets pour 1980...

«Une colonie de Castors, composée de 13 garçons et filles de 7 et 8 ans, et encadrée par deux animateurs formés ainsi que de deux assistants, fut établie en septembre.»



Bernadette Noël, qui remplaça M. Lévis Bergeron, absent, pour la lecture du rapport des Scouts.

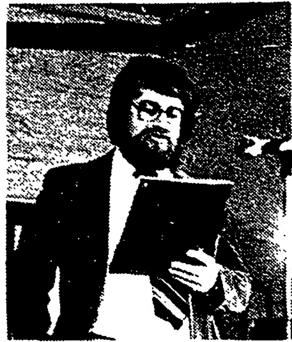
«Deux jeunes de la région ont suivi le stage de formation pour animateur (phase 1).» Ce qui devrait permettre d'entreprendre une continuation dans le mouvement: «Pour faire suite à ce commencement, parce que la moitié de ces jeunes devront quitter le groupe l'an prochain, on se propose de fonder une ronde de Jeannettes pour les filles de 9 à 11 ans, et une meute de Louveteaux pour garçons en septembre.»

LE CERCLE DRAMATIQUE: TOUJOURS EN EFFERVESCENCE

D'une pièce par année, le Cercle Dramatique est maintenant passé à deux, et ce fut, en 1979, un succès. Le Théâtre de Chez-Nous, qui est parrainé par le Cercle Dramatique et dont les acteurs sont plus jeunes, a reçu dans l'année plusieurs récompenses...

«On présenta deux pièces: «La Cellule», de Marcel Dubé, les 22, 23 et 24 mars dernier et dirigée par Maurice Langlais. Après deux mois de répétitions, cette pièce eut un grand succès.»

«Les 15, 16 et 17 novembre, Laurier Joly dirigea la pièce «Jeff» de Raoul Praxy.»

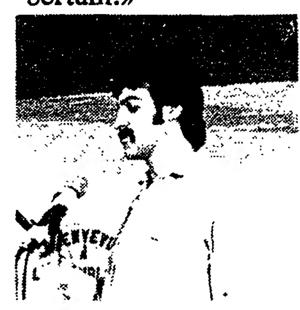


M. Adélard Poirier: «L'année 1979 fut une année de succès pour le Cercle Dramatique de Saint-Paul.»

«Les 18, 19 et 20 mai, le Théâtre de Chez-Nous se rendait à Saint-Boniface (pour participer au 9ième festival Théâtre-Jeunesse, organisé par le Cercle Molière), et présentait «Manon Lastcall» et «Si un portrait valait mille mots...». Ils ont remporté les prix suivants: meilleur comédien dans un rôle principal, meilleur texte inédit et meilleure production. A Fort McMurray, ils ont obtenu les prix de: comédien et comédienne de soutien, meilleur costume, meilleure pièce française et maquillage.»

TOUJOURS PLUS LOIN, UNE DEVISE POUR LES BLES D'OR

L'année 1979 a été, pour les Blés d'Or, très fructueuse. De nombreux spectacles un peu partout dans la province, des tas d'activités, l'élaboration de cahiers de presse, de dépliants, de cahiers-souvenir, de programmes et encore de cartes d'affaires, plusieurs stages de perfectionnement, ont caractérisés l'année 1979 pour ces danseurs. Mais l'étape la plus importante, demeure encore sans doute le travail de recherche qu'ils ont entrepris, formant ainsi un nouveau projet: «Héritage Franco-Albertain.»



M. Hubert Landry, Président des Blés D'Or

«Nos danseurs ont passé une audition pour participer aux Jeux d'hiver de l'Alberta; trois adolescents ont été choisis.»

«Les Blés d'Or ont mis sur pied un projet de recherche intitulé «Héritage Franco- Albertain». L'objectif du projet consiste à recueillir les traditions de nos pionniers canadiens-français.»

LE CERCLE FRANCAIS DE MALLAIG



Mlle Carmen Viel est venue lire le rapport du cercle français de Mallaig, puisque le président, M. Georges Corbière, était absent.

Il s'agit là d'un club qui réuni les jeunes afin de vivre ensemble, en français.

«Nous sommes 25 jeunes de 14 à 17 ans. Nous nous réunissons une fois par mois afin de se récréer tout en parlant français.»

LES GOELANDS VEULENT PARTIR EN VOYAGE

Les activités de ce groupe ont été particulièrement nombreuses en 1979. Et, à entendre le rapport présenté à l'Assemblée annuelle de l'ACFA provinciale de Saint- Paul par Jules Rocque, Président des Goélands, l'élan de l'an passé devrait continuer en 1980.



M. Jules Rocque, Président des Goélands: «Nous remercions les gens qui nous ont donné des bouteilles...»

«Nos activités de l'année passée comprennent une vente de patisseries, quelques tournois de ballon volant, la fête d'Hallowe'en, un souper de Noël, et nous avons aussi participé aux réunions de FJA à Edmonton. Nous avons aussi eu un gros succès avec notre film «J'ai mon voyage»...

Et parmi tous les projets pour 1980: «Nous pensons aussi à un voyage échange à l'Ile-du-Prince-Edouard.»

NOUVEL EXECUTIF DE L'ACFA REGIONALE DE SAINT -PAUL

A Saint-Paul, l'exécutif n'a pas beaucoup changé. On y retrouve les même noms, bien qu'ils ne correspondent plus toujours au même poste.

Il est intéressant de noter que tous les membres de l'exécutif élus pour l'année 1980, ont été nommés par le Comité de nomination, et qu'ils ont été élus par acclamation.

Président: M. Laval Pelchat
Vice-président: M Rémi Saint-Arnault
Directeur-Trésorier: M. Pat Gratton
Directeurs: Mme Germaine Champagne, M. Léo Lafrance, M. Léo Lambert, M. Normand Blais
Représentant de Lafond: M. Jules Bernard Journault
Représentant de Saint-Edouard: M. Laval Pelchat
Représentant de Saint-Vincent: M. Rémi Saint-Arnault
Représentant de Mallaig: M. Denis Chartrand
Représentant de Sainte-Lina: M. Antoine Mahé

M. René Champagne

citoyen de l'année de Bonnyville



Rémi Gagnon
Bonnyville

La Chambre de Commerce de Bonnyville, a reconnu le travail de l'un de nos francophones lors de son souper annuel samedi soir le 26 janvier.

M. René Champagne s'est vu décerné le titre de Citoyen de l'année pour son travail auprès de la communauté depuis son arrivée à Bonnyville comme enseignant en 1965.

M. Champagne complète présentement son deuxième terme comme conseiller municipal; comme directeur désigné par la ville au «District Foundation».

Il en est aussi à son premier terme comme représentant municipal au «Preventive Social Services Board».

Il ne faudrait pas oublier de mentionner son travail au Club de Ski depuis 1968, pour les jeux d'été d'Alberta, avec le hockey mineur, ainsi que le canottage qu'il ne connaissait pas du tout avant 1965. C'est en travaillant aux préparatifs du Centenaire qu'il a fait ses premières armes comme canotteur en participant à une compétition qui devait normalement se terminer à Ottawa, mais 700 milles et 30 jours plus tard soit de Fort Francis à Wawa sur le Lac Supérieur, la course devait se terminer pour M. Champagne. Il dû abandonner pour venir s'installer à Bonnyville et préparer sa première année comme professeur au «Bonnyville Centralized High School».

Marié et père de six enfants, M. Champagne avoue: «J'ai été vraiment surpris par l'annonce, je ne croyais jamais être choisi, car si je m'implique, c'est pour mes enfants.»

Mais il ne faudrait pas oublier que là où il y a un citoyen de l'année il y a citoyenne et qu'on se le dise.

Danse hawaienne



Un groupe d'Hawaïens bien bronzés. (photo: Marc Mandin)

Le 26 janvier dernier, c'était fête à la Faculté Saint-Jean.

Le thème d'Hawaï était à l'honneur.

«Les Blés d'Or» à Lac-La-Biche



Dimanche dernier, soit le 27 janvier, la troupe folklorique bien connue de Saint-Paul, LES BLES D'OR, se rendait au Lac La Biche et donnait son premier grand spectacle de l'année dans le gymnase de l'école Dr. Swift. A cette occasion, LES BLES D'OR se joignaient à la troupe folklorique roumaine BALADA d'Edmonton et alternativement, présentèrent un spectacle varié de musique et de danses.

Pour LES BLES D'OR, qui ont connu l'an passé une année chargée de spectacles dans tous les coins de la province, c'était leur première grande sortie de l'année sauf peut-être à l'exception de quelques morceaux de leur répertoire qu'ils ont donné à Plamondon, à Calgary, et ici à Saint-Paul lors de la réunion annuelle de l'A.C.F.A.

Au Lac La Biche, devant un auditoire très réceptif, ils ont encore une fois rendu un spectacle dynamique, tout en conservant la grâce et l'harmonie bien caractéristique d'eux.

LES BLES D'OR se préparent maintenant pour leur grand spectacle à Saint-Paul le 29 février et le 1er mars. Ils s'achemineront ensuite vers les plaines étendues de la Saskatchewan, soit à Gravelbourg, ensuite c'est à Vancouver. Nous désirons leur souhaiter bon voyage et beaucoup de succès.

Un aperçu sur la vie de J.H. Picard

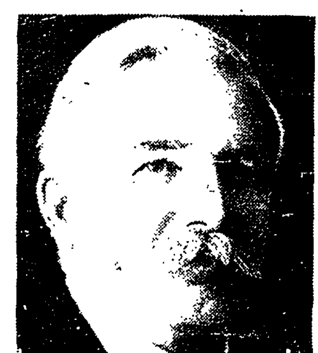
par Luce Bossé

Le jeudi 31 janvier, le salon de l'histoire a présenté Mlle Claire Desrochers, conférencière sur la vie de M. Joseph-Henri Picard. La conférence a eu lieu dans l'amphithéâtre 06 à 20h00.

Mlle Desrochers a commencé sa conférence avec une citation déjà passée dans le Franco du 14 avril 1971; celle-ci se lit comme suit: «Si aujourd'hui il existe une population francophone dans l'ouest qui jouisse encore d'un certain prestige et d'une identité, elle le doit en partie à des hommes tels que J.H. Picard qui ont assuré par leur dévouement et leur exemple la survie et le progrès dans notre groupe.»

Dans une annexe de son travail sur la vie de M. Picard, Mlle Desrochers écrit: «La contribution de J.H. Picard à l'histoire albertaine est remarquable. C'est en grande partie grâce à lui que l'élément francophone s'est trouvé mêlé à tous les aspects de la vie économique, politique ou sociale de la ville naissante d'Edmonton. Né au Québec en 1857, il s'est établi dans l'ouest en 1884. A partir de ce moment, la carrière de cet homme d'affaires a été étroitement liée à cette région. Il a été citoyen actif et dévoué au bien public. C'est pour cela qu'on se doit de connaître sa vie.»





Mlle Claire Desrochers, conférencière au salon de l'histoire:

M. J. H. Picard

Mlle Desrochers a réussi a tracé une biographie de cet homme grâce à de courts textes recherchés, compilation de faits et récits racontés par M. Laurier Picard et M. le Juge Deschênes.

Attiré par cette vaste et nouvelle région qu'était l'ouest à cette époque, M. Picard est venu s'y établir en permanence à Edmonton le 14 juillet 1887. Il a fait un peu de tout dans le secteur économique: construction navale, traffic de fourrures et magasin général avec son associé Stanislas Larue, une des plus importantes firmes de l'époque, située à l'angle de Jasper et 104e Rue, là où l'on retrouve aujourd'hui l'édifice Birks.

Il était très actif dans le domaine de l'éducation à ce moment et également dans l'exploitation des ressources naturelles et du développement industriel. Il s'est marié en 1903, à l'âge de 46 ans avec une demoiselle Martine Voyer, âgée de 38 ans. La famille s'est installée au 9948, 104e Rue, et ce, jusqu'en 1962. M. Picard était très libéral politiquement parlant et sa dame très conservatrice. Ils ont eu deux enfants, Robert (nom du chef conservateur à l'époque) et Laurier (nom du chef libéral).

Il a été conseiller au conseil du village d'Edmonton, puis au conseil de la ville et enfin au conseil de la cité. Il fut également échevin de 1893 à 1917. Il devint le premier président des commission scolaires fusionnées, et pendant 25 ans il a siégé à la commission des écoles. En 1913, il est un des fondateurs du collège des Jésuites. Il s'est largement débattu pour améliorer la qualité du français dans les écoles; en 1924, lorsqu'il a démissionné, on avait droit à une heure par jour de français dans les écoles catholiques.

Il a siégé à la présidence de différents organismes tels que: Alliance Française, Chambre de Commerce, Société St-Jean Baptiste et Société de la Colonisation de l'Alberta.

Les dernières années de sa vie ont été tranquilles; il est mort à l'âge de 77 ans à l'hôpital générale. Pour terminer, Mlle Desrochers cite: «Il a été un des témoins et artisans de merveilleuses transformations dans le Nord-ouest canadien.»

LE CLUB DE L'AGE D'OR DE SAINT-JOACHIM D'EDMONTON

«Plus d'endroit ou se rencontrer»



Mme Bernadette Levasseur, présidente du club de l'âge d'or de St-Joachim

par Luce Bossé

Depuis près de trois ans, le club de l'âge d'or de St-Joachim s'est vu dans l'obligation de quitter leur local et par le fait même de ne plus pouvoir se rencontrer.

Auparavant, les membres du Club pouvaient se rencontrer à la chapelle de l'ancien presbytère, celle des «fidèles Compagnes». Puis, il y a de cela trois ans, la paroisse a vendu six lots à Alberta Housing; entre autre le vieux presbytère et l'école pour handicapés tout à côté. Donc, les gens qui occupaient les locaux ont dû les quitter, car le projet de Alberta Housing en était un de démolition pour construire sur le même site, un édifice pour les personnes âgées. Le Club avait donc l'espoir en quittant, de pouvoir se rencontrer sous peu dans un nouvel emplacement. Mais les événements ne se déroulèrent pas ainsi. Trois ans plus tard, on vient tout juste de commencer la démolition des édifices en question, et avant que la construction du nouveau soit commencée, les gens du troisième âge de cette paroisse auront encore dix-huit mois à attendre.

«Depuis deux ans,» explique Mme Bernadette Levasseur, présidente du Club, «il n'y a pas personne dans les bâtisses; certaines parties sont condamnées et depuis l'achat par Alberta Housing, plus personne n'a le droit d'y entrer.» Le Club comptait plus de 120 membres honoraires et se réunissait tous les mardi et jeudi après-midi pour jouer soit au Whist ou au Bridge.

D'ici deux mois, ils s'attendent de pouvoir se rencontrer dans la nouvelle salle de paroisse qui sera située au sous-sol de l'église. D'autre part, l'édifice de Alberta Housing, lorsqu'il sera achevé en sera un pour les personnes âgées. Un foyer du nom «Le Manoir», pouvant contenir 150 personnes, et la liste actuelle se chiffre à 500 noms. Ce foyer sera constitué d'appartements à une chambre à coucher et de salles de réunions.

«Cela allait bien avant tout ceci», remarque Mme Levasseur, «nous avions des soupers, des fêtes, des voyages et nous visitions les membres des autres paroisses.» «Maintenant, nous appartenons à un autre club, les «West Edmonton Seniors.» Les membres s'y rendent pour jouer au bridge, pour le repas du jeudi, pour faire du travail bénévole et les voyages. Mais tout se passe en anglais et certaines personnes ne s'y rendent pas, alors le point de rencontre n'est pas très propice. Depuis la fermeture, ils ont voyagé un peu; à Bonnyville, de là à Cold Lake pour visiter la base militaire, puis à St-Paul le lendemain et à Mallaig.

«Notre malheur après cela», souligne Mme Levasseur, «c'est que nous n'avons plus de point de rencontre, certains vont à St-Thomas ou encore, on se rencontre dans les appartements de quelques uns pour jouer aux cartes.»

Un homme d'affaires de Calgary Candidat à la présidence de l'Association canadienne-francaise de l'Alberta

Il avait tout d'abord refusé. Mais sous «une certaine pression» de membres influents de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), M. Roger Lalonde, un homme d'affaires de Calgary, vice-président d'une grande entreprise de développement, a fini par accepter d'être candidat à la présidence de cette association dont les élections auront lieu le 16 février prochain. A une condition: la nomination, s'il est élu, d'adjoints qui l'aideraient à se décharger de certaines responsabilités qui incombent à un tel poste.

Originaire de la Saskatchewan, M. Lalonde est installé à Calgary depuis 1977. Cet ancien président de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, siège depuis deux ans au Comité exécutif de l'ACFA. Il est aussi un des directeurs de la Société franco-canadienne de Calgary. (l'entrevue a été réalisée le 2 février, par Maxim Jean-Louis).





Le Franco: Vous vous présentez comme candidat à la présidence de l'Association canadienne-française de l'Alberta?

M. Lalonde: Oui, c'est exact.

Le Franco: Vous aviez d'abord refusé, qu'est-ce qui vous a porté à changer d'avis?

M. Lalonde: Il y a au moins deux facteurs qui m'ont porté à changer d'avis. Le premier a été la possibilité que je pouvais fonctionner en tant que président, si je suis élu, avec une modification de certaines structures de l'ACFA; modifications qui me permettraient de diminuer peut-être la charge du président. Le deuxième facteur fut celui d'une certaine pression qui a été faite à mon égard par plusieurs membres de l'ACFA qui m'ont fortement encouragé et qui m'ont aussi offert leur appui.

Le Franco: Vous parlez d'une modification de structures, que voulez-vous dire par là exactement?

M. Lalonde: Je prévois qu'on pourrait ajouter certaines positions au sein du Conseil général. Ce serait le Conseil général qui nommerait ces personnes qui seraient adjointes au président et dont le mandat ou la responsabilité serait de prendre une charge spécifique telle les relations avec les régionales, les relations publiques, le membership, enfin toutes les fonctions dont le président doit se décharger de sorte que ces personnes puissent aider dans le fonctionnement de la responsabilité du président.

Le Franco: Qu'en adviendrait-il alors du Comité exécutif de l'ACFA?

M. Lalonde: Le Comité exécutif lui, garderait en entier la responsabilité qu'on lui donne dans les Statuts et ces personnes adjointes au président ne feraient qu'aider le président à décharger sa propre responsabilité surtout pour ce qui est de présence aux centaines d'assemblées et représentation un peu partout dans la francophonie et ailleurs au Canada.

Le Franco: M. Lalonde, quelle est votre perception de la francophonie albertaine. Qu'estimez-vous être son point fort, son point faible?

M. Lalonde: Son point fort, celui qui deviendra de plus en plus fort, je crois, c'est la forte concentration des francophones dans les villes, une urbanisation de la francophonie qui lui donne une possibilité d'expansion énorme. Son point faible, ce serait celui qui, j'espère, disparaîtra, celui de ne pas voir encore un sens d'appartenance à un peuple franco-albertain. C'est un sens qui n'est pas encore assez poussé.

Le Franco: Mais il y a un mouvement très important de francophones de la Saskatchewan, du Québec, d'un peu partout vers l'Alberta. Ne sera-t-il pas alors très difficile d'inculquer à ces personnes un «sentiment d'appartenance franco-albertain»?

M. Lalonde: Je ne vois pas pourquoi, il serait plus difficile de faire cela pour les franco-albertains que pour les anglo-albertains qui, eux aussi, viennent d'un peu partout et ne prennent pas de temps à s'identifier à l'Alberta.

Le Franco: La francophonie albertaine a aussi un rôle à jouer à un niveau national. On a toujours dit que l'Association canadienne-française de l'Alberta était assez conservatrice vis-à-vis, par exemple, du militantisme de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ). Est-ce que vous continueriez dans la même veine ou entrevoyeriez-vous des changements majeurs d'attitude de l'Association à l'égard de la FfhQ?

M. Lalonde: Là vous parlez de politique extérieure de l'ACFA. J'estime que c'est là un domaine du Conseil général. C'est dans les Statuts. C'est le Conseil général qui établit la politique de l'Association y compris son adhérence à la FfhQ. Je compterais pouvoir augmenter ce rôle du Conseil général de sorte qu'il aurait à se prononcer sur un tas de questions de ce genre afin de permettre au président, aux adjoints et au Comité exécutif de savoir où il en est et quelle direction prendre...etc.

Le Franco: Est-ce que vous avez certaines priorités? Examinons les trois domaines clé soit celui de l'éducation, de la culture et de la politique.

M. Lalonde: Pour ce qui est de l'éducation, ma priorité, serait toujours celle de l'établissement des écoles d'immersion, des écoles françaises. Dans le domaine du culturel, ce serait de rejoindre davantage tous les groupements de la francophonie. Non pas seulement les groupements qui aiment les spectacles, le théâtre. On oublie trop souvent les adolescents, les vieillards, un tas de monde dont il faudrait s'occuper beaucoup plus.

Le Franco: Voulez-vous dire que les manifestations culturelles présentes sont de caractère élitiste?

M. Lalonde: Là je ne connais pas tellement ce qui se fait un peu partout dans la province. Je sais que chez-nous (à Calgary), on peut dire que cela a été le cas. C'est un peu élitiste dans le sens qu'on fait des activités culturelles qui plaisent à un groupe. Ce n'est peut-être pas à l'élite que ça plaît. Mais ça plaît à un groupe seulement.

Le Franco: M. Lalonde, vous êtes un homme d'affaires, un spécialiste dans le domaine de la vente et de la publicité. Peut-on s'attendre que, si vous êtes élu, la question de la visibilité et de la publicité prenne une importance plus grande à l'ACFA?

M. Lalonde: Oui' Ce serait pour moi une des priorités également. C'est pourquoi j'ai tant à coeur le projet «Image de la Francophonie.» L'Association devra s'orienter en publicité et en actions très ouvertes vis-à-vis le grand public albertain et canadien et aussi vis-à-vis ses membres. L'ACFA peut et doit communiquer davantage avec ses membres par le truchement du FRANCO et autrement.

Le Franco: Quel est le projet qui vous tient le plus à coeur, votre petit «bébé» en quelque sorte?

M. Lalonde: Sans doute, c'est celui de l'image de la Francophonie et le sens d'identité et d'appartenance à ce qui est véritablement le peuple franco-albertain.

Le Franco: Vous avez donc une sorte de plan d'action?

M. Lalonde: J'ai peut-être un tout p'tit plan d'action pour ce qui serait de mon fonctionnement en tant que président, de mes priorités... etc. Mais le plan d'action pour l'Association devrait être monté par le Comité exécutif, car c'est l'exécutif provincial qui exécute et planifie aussi en même temps les projets et les activités de l'Association selon la politique établie par le Conseil général.

Le Franco: Ce plan d'action pour l'ACFA serait-il donc dévoilé à la suite du premier Conseil général qui suit l'Assemblée annuelle du 16 février prochain?

M. Lalonde: Peut-être que les grandes priorités qu'on voudrait seraient que l'ACFA poursuive seraient dévoilées. Mais il reste quand même au Conseil général de déterminer et de poursuivre la politique générale de l'Association.

La francophonie dans les années 80

Un tour d'horizon

par Silvie Pollard-Kientzel

ECONOMIE

Un village franco-albertain à l'image de celui d'Astérix

L'Alberta va connaître durant les années 80, un nouveau «boom» économique, dont la francophonie profitera puisque le phénomène provient du pétrole exploité dans les régions francophones de la province. De par cette recrudescence économique de la nouvelle décennie le prix d'une maison moyenne va sans aucun doute parvenir aux 200,000.00 dollars annoncés dans un article du «Sunday Sun» au début du mois.

«On s'attend à ce que les choses grouillent d'une façon extraordinaire. On prévoit que la population d'Edmonton dans la première partie de la décennie sera d'un million. Ce qui explique évidemment la hausse de l'immobilier. De par cela, nous allons assister à plusieurs phénomènes; tout d'abord, il va falloir construire de plus en plus d'immeubles, les gens vont vivre de plus en plus loin du lieu de travail, et enfin, la différence de classes apparaîtra de plus en plus. En fait, les gens qui arrivent maintenant en Alberta sont sans doute les derniers à pouvoir y faire fortune, car ensuite ce sera surtout de la main-d'oeuvre bon marché dont il y aura besoin.»



«Déjà dans les régions de Bonnyville et de Cold Lake la terre a atteint un prix exorbitant, tout simplement à cause de l'exploitation du pétrole. D'ici 5 ans, c'est à Saint-Isidore qu'on implantera les puits, suivant le plan de la compagnie «Shell». Et la terre des fermiers des environs vaudra de l'or... La francophonie s'en ressentira alors beaucoup, car si les fermiers refusent de vendre, ils se lieront encore d'avantage et formeront une force francophone. Si par contre ils acceptent de vendre leurs terres, l'assimilation sera alors très rapide.»

Les années 78 pour faire les plans, les années 80 pour les réaliser...

Enfin les fondations de la francophonie sont solides, et nous pouvons construire maintenant.



M. Fernando Girard
Coordonnateur du Conseil Albertain de la Coopération (CAC)

«Jusqu'à présent, c'est-à-dire dans les années 70, nous avons beaucoup travaillé à l'élaboration de projets et de plans d'action. Ce travail a été long, mais nécessaire. Et cela a été un succès. Aujourd'hui, les caisses sont connues de la population francophone, et la mise sur pied de la CAC va aider au développement.»

«A présent que tout est instauré, préparé, nous allons pouvoir avancer. Maintenant que nous avons débroussaillé les chemins, nous savons sur lequel nous engager, et de quel pied.»

«Pour moi, cet élan est certain, car nous assistons actuellement et depuis quelque temps déjà à une prise de conscience de la part des francophones en Alberta. A moins d'un cataclysme, comme une guerre par exemple, je ne pense pas que le développement francophone ralentisse. Les années 80 devraient amener à la francophonie, la réalisation de bien des projets...»

Le problème du trappeur des années 80: les anti-trappeurs

Notons tout d'abord que c'est le grand-père de Jérémie Plamondon qui s'installa dans la région et donna son nom au lieu.

Les lignes de trappe avaient été dans les dernières années, supprimées aux blancs, et devaient ainsi rester propriété indienne. Mais le métier de trappeur est pourtant bien canadien-français, comme nous le révèle M. Plamondon.

«Maintenant, les blancs peuvent de nouveau posséder une ligne de trappe. Il y a d'ailleurs une association dont je fais partie, l'Association des trappeurs de l'Alberta, où il y a des Indiens et des Blancs. Beaucoup des trappeurs sont francophones, parce que le travail de la trappe était celui de nos pionniers.»

«Dans les années 80, l'accord restera, mais il sera tout de même de plus en plus difficile de trapper, parce que le mouvement anti-trappeur va continuer à se développer. Il y a aussi des gens qui ont peur de voir disparaître les animaux, mais cela ne se verra pas, parce qu'on ne trappe que pendant l'hiver et que les animaux se reproduisent; ce n'est pas comme le pétrole.»



M. Jérémie Plamondon,
Trappeur dans la région de Plamondon

Quant à l'avenir économique des lignes de trappe: «Les fourrures à long poil ont baissé de 30%, et celles à court poil ont augmenté de 25 à 30%. Je crois que cela va se stabiliser pour les années 80, et que le castor, le vison, les rats musqués et les écureuils seront les fourrures chères. Mais il n'est plus question de pouvoir vivre de la trappe en 1980, parce que les lignes sont beaucoup trop petites.»

De moins en moins de petites fermes en 80...

La situation des fermiers ne va pas beaucoup changer durant la nouvelle décénie, mais simplement continuer à se developper dans le même sens. C'est en tout cas là l'opinion de M. Jacques, qui ne pense pas qu'il est à se plaindre, bien que certains points le chagrinent.

«D'après moi, les années 1980 ne vont pas être mauvaises pour la ferme. Les problèmes que nous aurons sont ceux que nous avons déjà, mais peut-être qu'ils seront pire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les petites fermes ne vont plus exister, et qu'il y aura de plus en plus de grosses fermes.»



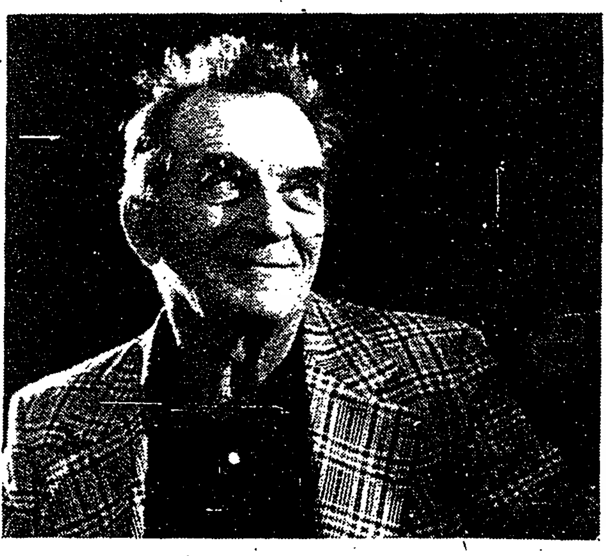
M. Marcel Jacques,
fermier de la région de Saint-Paul.

Et Mme Jacques de souligner: «C'est dommage, parce que cela veut dire qu'il n'y aura plus d'entreprise familiale. Dans une grosse ferme, la famille ne suffit pas.»

«Le prix du boeuf n'est pas bon en ce moment, et j'espère que cela va changer, mais je ne sais pas...», a conclu M. Jacques.

Tout deviendra trop cher pour les petites fermes

L'opinion de l'avenir des fermes franco-albertaines n'a pas l'air de changer d'un fermier à l'autre. Tout comme M. Jacques, M. Bouchard regrette de voir s'anéantir les petites fermes.



M. Henri Bouchard,
fermier de Sainte-Brides

«Ca, c'est pour sûr, les petites fermes ne vont pas pouvoir vivre, et elles commencent déjà à disparaître; les machineries sont trop chères, et puis si on manque de pétrole, ça ne va plus aller. Je ne crois pas qu'on va en manquer tout de suite, mais cela pourrait bien venir...»

«Le prix du terrain aussi est trop haut, et les petits fermiers ne peuvent pas acheter, il n'y a que les gros qui le peuvent. Et la main d'oeuvre est trop chère et pas qualifiée, et c'est un gros problème.»

POLITIQUE

Le Référendum décidera

Bien que quittant la francophonie albertaine, Mme Mary-Lee Morton a essayé d'imaginer ce que sera cette francophonie dans les dix années à venir.

suite à la page 17



Mme Mary-Lee Morton
Agent de développement au Secrétariat d'Etat

«La francophonie a fait beaucoup d'efforts durant les années 70, et est ainsi parvenue à des résultats très encourageants. Et je pense qu'elle devrait continuer à progresser. Pourtant, le développement des francophones hors-Québec dépend énormément des résultats du Référendum»

EDUCATION

Des écoles secondaires bilingues à Calgary pour les années 80?

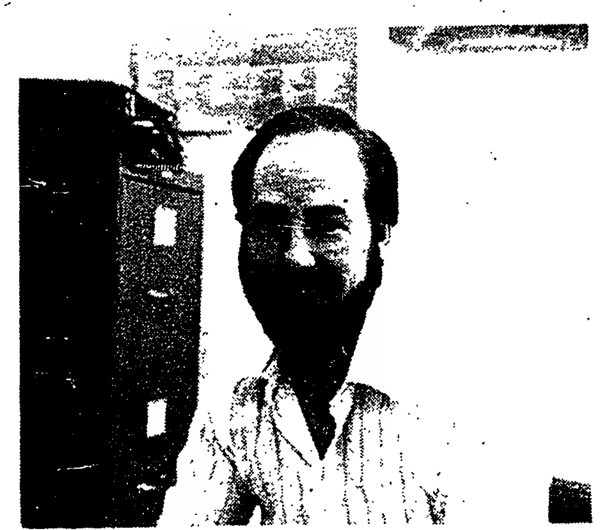
La nouvelle décennie va voir se développer le bilinguisme dans les établissements scolaires de l'Alberta, malgré un petit problème qui ne semble pourtant pas inquiéter Mme Walsh: «Nous n'avons que 36 élèves dans les classes de 6e année, c'est vrai, mais si on considère que près de 10% de la totalité des élèves inscrits dans le système scolaire bilingue sont à la maternelle, il est facile de voir que le bilinguisme s'agrandit d'année en année. Le seul petit problème est qu'après la 6e année, les élèves quittent souvent les études bilingues, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'écoles secondaires bilingues. Mais je crois qu'à Calgary, des parents finiront par en faire la demande.»



Mme Mélanie Walsh,
Directrice de l'école Saint-Charles, Calgary.

Les programmes bilingues ressembleront aux programmes d'immersion.

La Faculté Saint-Jean, au même rythme et de la même façon que tout établissement scolaire bilingue, va continuer, et encore augmenter son effectif.



M. Col Sisson,
Directeur du Service d'Information de la Faculté Saint-Jean.

«L'augmentation de l'effectif ne sera sans doute pas aussi phénoménale que celle de l'an passé, mais elle sera. Je pense que le nombre des franco-albertains va plafonner très rapidement, et que nous aurons, dans les années 1980, plus de francophones de l'extérieur de la province. Mais d'une façon générale, le système scolaire bilingue sera surtout comblé, et de plus en plus d'anglophones, et de plus en plus aussi, les programmes bilingues ressembleront aux programmes d'immersion.»

«La raison pour laquelle je puis assurer que l'effectif va encore monter tranquillement jusqu'à 300, à mon avis - c'est parce qu'il y a un besoin sans-cesse croissant de professeurs bilingues. Il est même question que le français soit obligatoire à l'Université de l'Alberta...»



M. Alain Nogue,
Directeur du Bureau de l'Education de l'ACFA provinciale

M. Nogue confirme que l'éducation de la langue française a fait bien du chemin. Et normalement, rien, ni même la séparation du Québec ne saurait perturber cet élan.

«L'éducation du français et en français est en plein essor, et je ne vois pas ce qui pourrait l'arrêter. Sûrement pas la séparation du Québec, parce que de toute façon, même les anglophones s'intéressent à nos programmes. Ce serait vraiment une maladresse grave de la part du gouvernement fédéral, s'il lui arrivait de nous supprimer les subventions et personnellement, je n'y crois pas.»

«Il y a eu bien du travail de fait pendant les années 1970, mais il y en a encore beaucoup à faire; maintenant, il faudrait que le droit à l'éducation en français soit compris dans la chartre du Canada. Et d'après moi, cela devrait arriver à peu près en 1985.»

CULTURE

La population franco-albertaine a vraiment la volonté de vivre sa culture qui devrait, de par cette prise de conscience, se développer sans trop de problème. Mais dans le domaine des spectacles, il faudrait pouvoir comprendre que pour avoir de la qualité, il faut que l'artiste ait eu une formation, et que le public accepte de payer le prix «normal» du billet.

«Autant que je puisse voir, parce que je ne suis pas en Alberta depuis très longtemps, et que je n'y ait pas toujours été dans le domaine de l'aide au développement de la culture canadienne-française, la population franco- albertaine a pris conscience du fait que leur culture en général était en danger, et a un désir profond de se battre pour la conserver.»

«Je crois donc qu'au niveau de la prise de conscience, il n'y a plus gros travail à faire, et qu'il va falloir maintenant qu'on s'attache à offrir nos services en améliorant la qualité. Mais pour cela, il faudra que les gens, comprennent que le prix des billets de spectacle montera.»



Mme Louise Garand,
Directrice de la Commission culturelle de l'ACFA provinciale



Mme Ginette Koch
Présidente de la Commission culturelle de l'ACFA provinciale.

La culture francophone va continuer à se développer dans la province, Mme Koch ne semble pas en douter le moins du monde. Mais de quelle façon, et par quel moyen?

«Nous travaillons actuellement à une première ébauche d'un document qui expliquera la marche à suivre durant les deux prochaines années, et qui débouchera à l'établissement d'une politique culturelle provinciale. De par ce document, nous nous donnons jusqu'à décembre 80, pour mettre à jour les besoins culturels de la francophonie albertaine, et ce n'est que d'après ces besoins qu'il nous sera possible de percevoir ce que sera la francophonie sur le plan culturel, dans les dix années à venir.»

RELIGION

Au sujet des congrégations religieuses, les couvents n'auront plus de jeunes filles...

La crise générale dans les congrégations ne va pas allée en s'arrangeant; de moins en moins de jeunes filles et de jeunes hommes s'adonnent à la vie strictement religieuse.

«Cela a un gros avantage, c'est que les personnes qui nous arrivent sont plus mûres, et donc plus certaines de l'authenticité de l'appel à la vie religieuse. Déjà, on ne parle plus de l'entrée de jeunes filles, mais de femmes qui ont bien souvent connu une vie sévère, avec l'expérience de la drogue ou autre. Et cela va continuer et même s'accentuer tout au long des années 80...»

Les candidats francophones aux élections face à la francophonie

par Silvie Pollard-Kientzel

A quelques semaines seulement des élections fédérales, les trois candidats, M. Pierre Trudeau, M. Joe Clark et M. Ed Broadbent semblent encore baser leur campagne sur les attaques réciproques. Et la francophonie? Alors que les Canadiens sont au seuil de choisir leur candidat favori, rien n'a encore été clairement dit quant à l'avenir de la francophonie. Pour vous, le FRANCO-ALBERTAIN a mené une enquête auprès des candidats francophones de la province...



Dr. Len Nobert:

«IL N'EST PAS DANS NOS INTERÊTS DE PARLER DE LA FRANCOPHONIE...»

Ambassadeur de M. Trudeau, le Dr Len Nobert, dentiste de sa profession, est le seul francophone parmi les 21 candidats représentant, en Alberta, le «Parti libéral».

Bien que ce parti n'ait qu'une bien maigre chance en Alberta, puisque la population semble s'être depuis quelques années, affiliée au «Parti conservateur», le Dr Nobert n'est pas tout nouveau sur la liste des candidats, puisqu'il y figurait déjà en mai dernier.

CONTRE TRUDEAU

«On a beaucoup attaqué les libéraux pour avoir introduit le bilinguisme, et je pense que si notre parti a perdu l'Alberta, c'est à cause de l'acte sur les langues officielles du Canada, que Trudeau a introduit en 1969. D'ailleurs, les gens ne sont pas contre le parti libéral lui-même, mais plutôt contre Trudeau, parce qu'il est francophone, et que le bilinguisme leur fait peur. Il faut bien vous dire que la plupart des anglophones qui réagissent ainsi sont unilingues, alors face au bilinguisme, ils paniquent...»

«En fait, l'idée du public sur le bilinguisme est fausse: on accuse les libéraux d'avoir introduit ce bilinguisme; mais on oublie tout à fait que c'est avec le support de tous les partis que nous l'avons fait.»

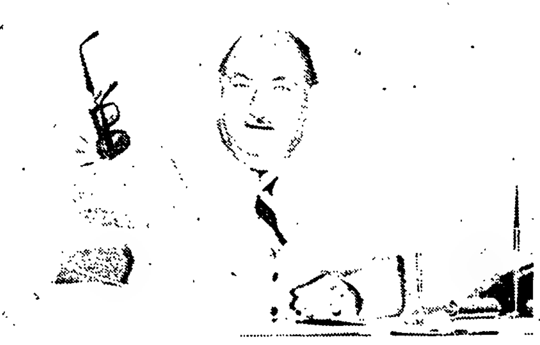
«C'est vrai que nous ne parlons pas beaucoup de la francophonie en ce moment, mais vous comprenez que ce n'est pas notre intérêt, ici, en Alberta...»

LE DROIT A L'EDUCATION EN FRANCAIS

«Par contre, je puis vous certifier que pour moi, le droit à l'éducation en français inscrit dans la Constitution canadienne, est quelque chose de très important, et si je devais être élu, j'y travaillerais.»

«Vous me demandez si, dans l'éventualité de l'élection des libéraux, notre parti accorderait d'avantage de subventions aux programmes francophones? Or, je ne suis pas vraiment en mesure de répondre. Je pense que nous continuerions sur notre programme de l'avant-mai. Vous savez, la politique, les budgets, tout ça, c'est plus difficile que d'arracher une dent!»

«Non, je ne pense pas que la protection ou le développement de la francophonie doit dépendre directement de la province. La minorité anglophone du Québec a essayé, et cela n'a pas marché.»



M. Marcel Lambert:

«JOE CLARK EST PLUS CATHOLIQUE QUE LE PAPE!»

M. Marcel Lambert, député depuis 23 ans, s'est déjà présenté 10 fois pour le «Parti conservateur» en Alberta. Et c'est à travers le FRANCO-ALBERTAIN, qu'il répond aux candidats libéraux.

PAS QUESTION DE DROIT

«Il n'est absolument pas question que le droit à l'éducation en français soit inscrit dans la Charte. D'ailleurs, les ministres de la province n'y songent pas. Mais je ne ferme tout de même pas la porte à la chose pour un avenir plus éloigné. Regardez les Ukrainiens, ils ont même plus que vous, ils ont leurs écoles aussi, et il n'y a pas de raison pour que le droit à l'éducation en français soit dans la Charte, et pas celui à l'éducation en ukrainien...»

LES CANDIDATS FRANCOPHONES AUX ELECTIONS:

«Et c'est là, la différence entre les libéraux et les conservateurs; Trudeau impose sur les provinces - et il n'en a pas le droit - alors que le rôle est de négocier avec les provinces, et c'est ce que nous faisons.»

100% POUR LE BILINGUISME

«Mais nous sommes à 100% pour le bilinguisme, et à ce sujet, Joe Clark est plus catholique que le Pape...»

«Non, je ne suis pas d'accord, si les libéraux ont perdu des voix, ce n'est pas pour avoir prêché le bilinguisme, mais pour les moyens qu'ils ont utilisés à ces fins.»

«Nous soutenons bien entendu le développement de la francophonie, mais certainement pa avec les moyens des libéraux; nous voulons faire pression pour éviter qu'on coupe ce qu'ont acquis les francophones. Mais pour ce qu'il y a d'une augmentation de subventions du Secrétariat d'Etat, alors là, c'est une autre paire de manches...»

«Et puis, ne me parlez pas de la séparation du Québec, je n'y crois pas. Crier, c'est un luxe que se paient les média québécois. C'est tout. Les gens du Québec, ont beaucoup plus de sens que ça, allons donc...»

D'après les recherches entreprises par le FRANCO-ALBERTAIN, il semblerait qu'il n'y ait aucun francophone en Alberta pour représenter le «Parti néo-démocrate.»

LAFRANCOPHONIE DANS LES ANNEES 80

suite de la page 15



Soeur Thérèse Michaud,
Directrice Provinciale des Finances.

Au sujet des paroisses;

Plus «d'esprit de clocher.»

Il y aura un retour certain vers la foi, mais, de par le manque de prêtres, l'Eglise va petit à petit s'organiser différamment...

«Il y a beaucoup plus de jeunes qui prient que nous nous l'imaginons. Et cela va nous amener ce qui commence déjà à se montrer, de plus en plus de regroupements de jeunes, qui vivront et organiseront eux-même leur vie religieuse. Les jeunes donneront la communion par exemple. Mais ces groupes ne s'éloigneront tout de même pas de l'Eglise Catholique Romaine, et seront animés et aidés dans la réalisation de leur vie religieuse par un prêtre qui, au lieu d'être responsable d'une paroisse, le seront pour toute une région. Nous allons bien vite y arriver avec le nombre des prêtres qui ne cessent de décroître. D'ailleurs, cela représentera un gros avantage; avec les responsabilités que l'Eglise devra laisser aux paroissiens, les jeunes reviendront, parce que les gens sont toujours aussi croyants qu'avant, mais ils ne voient pas tous une raison pour vivre leurs prières en paroisse. Par contre, le nombre de paroissiens dépends toujours de l'animation qui se fait, et c'est ainsi que les années 80 verront la disparition de «l'esprit de clocher.»

Le prêtre coordonnateur et non plus animateur est sans doute beaucoup plus proche que bien des gens le croient, puisque c'est là le point principal du «Plan de 5 ans» élaboré par Mgr MacNeil, Archevêque d'Edmonton.



LA SEMAINE INTERNATIONALE DU SCOUTISME DU 17 AU 23 FEVRIER 1980.

Les Scouts du district de l'Alberta se joignent aux 15 millions de scouts répartis dans plus de 108 pays, pour confirmer leur croyance en l'Enfant.

Nous profitons aussi de l'occasion pour ouvrir la Semaine internationale du SCOUTISME en rappelant que les enfants d'aujourd'hui formeront la société de demain.

Le scoutisme permet à plus de 30,000 jeunes francophones dans neuf des dix provinces canadiennes de prendre leurs responsabilités dans des actions concrètes qui les intéressent.

Ces jeunes scouts apprennent à vivre ensemble, à se soucier des autres, surtout des moins privilégiés qu'eux.

Ils apprennent à protéger l'environnement, non à le détruire. Ils apprennent à devenir de bons citoyens.

Le scoutisme, c'est «la grande aventure» des Enfants d'aujourd'hui... qui ont besoin de l'aide d'adultes.

Si comme nous, vous avez confiance en EUX...aujourd'hui pour demain avez-vous un peu de temps à leur consacrer? Etes-vous prêts à decouvrir de nouveaux amis?

Si oui, vous pouvez nous rejoindre en téléphonant au Bureau de l'Association des Scouts, District de l'Alberta, tél: 428-7542, 10020-109e Rue, Edmonton.

La semaine internationale

Le scoutisme en Alberta

La loi scoute

Le scout mérite et fait confiance.

Le scout combat pour la justice.

Le scout partage avec tous.

Le scout est frère de tous.

Le scout fait équipe.

Le scout protège la vie.

Le scout fait de son mieux.

Le scout répand la joie.

Le scout respecte le travail.

Le scout est maître de lui-même.



Le scoutisme, c'est la fraternité. On a toujours un petit frère et un grand frère.

Le scoutisme: une aventure pour les jeunes de 7 à 17 ans

Les buts du scoutisme

Les jeunes viennent au scoutisme francophone pour vivre des aventures, des entreprises avec d'autres jeunes. Mais pourquoi les chefs et les parents s'occupent-ils de scoutisme...qu'a-t-il de différent des autres mouvements de jeunes?

Il y a d'abord cinq buts vers lesquels il veut faire progresser le jeune. Ce sont:

- le développement de la personnalité, du leadership

- l'apprentissage au sens des responsabilités

- le sens du service

- le sens de Dieu

- l'acquisition de compétences, d'initiative

- et en Alberta, on ajoute le but: français

Il n'y a rien d'original là-dedans. Cependant, regardons un peu les moyens que le scoutisme propose pour faire progresser ses membres vers ces six buts: l'éducation par l'action et l'éducation à la liberté.

L'EDUCATION PAR L'ACTION

Chez les scouts, les jeunes vivent des aventures qu'ils ont choisies eux-mêmes de réaliser. Pour bien réaliser, il faut bien planifier et préparer; ce qui exige entraînement, compétence, initiative etc.

Les chefs-animateurs sont là pour suggérer des idées, si nécessaire, encourager les uns à soutenir les autres dans leurs efforts et profiter de ces différentes entreprises vécues.

du scoutisme
du 7 au 13 février 1980

LE SCOUTISME FRANCOPHONE S'ADRESSE A: DES BRANCHES SCOUTES

Pour permettre à l'enfant de se situer dans une vie de groupe qui lui permettra de jouer, de s'exprimer, et de s'affirmer, le Scoutisme lui offre quatre branches scoutes.

- Branche Castors: garçons et filles de 7 et 8 ans

- Branche Louveteaux: garçons de 9-10-11 ans
- Lutins: filles de 9-10-11 ans

- Branche Eclaireurs: garçons de 12-13 ans
- Eclaireuses: filles de 12-13 ans

- Branche Pionniers: garçons de 14 à 17 ans
- Pionnières: filles de 14 à 17 ans

Par les projets, chaque jeune dans l'équipe est amené à prendre des responsabilités. Une importance est ainsi donnée à chacun des jeunes; il sait bien que s'il n'accomplit pas sa part, le projet ne sera pas aussi intéressant et celui-ci risque même de ne pas être réalisable. Suivant les âges et l'envergure des projets, les responsabilités seront plus lourdes; elles exigeront toujours un dépassement de la part de chacun.

Toutes ces activités se font en français.



Le scoutisme, c'est la vie d'équipe. Je peux partager mes talents et mes connaissances avec les autres. On se fait de bons amis en faisant l'expérience de toutes sortes d'aventures qu'on a choisi nous-mêmes en équipe.

Le rôle de l'adulte dans le scoutisme

L'adulte a un rôle tout spécial. Son rôle se situe principalement dans l'animation et l'administration (comité de parents).

Afin d'animer et de travailler auprès des jeunes, les adultes ont besoin de formation.

ASC du district de l'Alberta donne des cours de formation pour animateurs et administrateurs pour qu'ils puissent mieux remplir leur rôle, soit dans l'animation ou l'administration, pour mener à bien les buts du scoutisme.

L'animateur anime les équipes d'unités scoutes et l'administrateur fournit les conditions favorables à une bonne animation.

QUI PEUT DEVENIR ANIMATEUR SCOUT?

Toutes personnes âgées de 17 ans ou plus, d'expression française, intéressées au bien-être des jeunes et de la communauté peut devenir animateur scout. Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences extraordinaires. Il s'agit surtout de vouloir aide. L'animateur n'est jamais seul car il fait équipe. Bravo pour ce qu'il pourra apporter au groupe et le restant...l'équipe saura se déprendre assez facilement. Il s'agit de dire: «oui, je veux aider», et de communiquer avec une personne impliquée dans le scoutisme dans sa propre communauté ou au secrétariat scout si le scoutisme n'est pas encore en marche chez vous. (Secrétariat scout: 10020-109e Rue, Edmonton, tél: 428-7542).



Le scoutisme...on dit que c'est pour les jeunes...MAIS C'EST AUSSI POUR LES ADULTES. Quelle belle façon de prendre conscience de son prochain et de l'apprécier!

Ou l'on oeuvre en Alberta

Région Rivière-la-Paix - (4 groupes)
Groupe Falher: Castors, Louveteaux
Groupe Donnelly: Lutins
Groupe Tangent: Louveteaux
Groupe St-Isidore: Louveteaux, Lutins

Groupe St-Paul: Castors
Groupe Bonnyville: Louveteaux, Eclaireurs

Région Edmonton (2 groupes)
Groupe St-Thomas: Castors, Louveteaux, Lutins
Groupe Notre-Dame de Lourdes: Castors

Conseil d'administration

Au niveau du district de l'Alberta (province), il y a un conseil d'administration et sur ce conseil siège un représentant de chaque groupe.

- Président: M. Laurent Ulliac
- Commissaire du district: Mme Claire Bernier
- Responsable à la formation: M. Laurent Beaudoin
- Coordonnateur scout du district: M. Roland Poirier
- Commissaire adjointe (Rivière-la-Paix) Hélène Lavoie - Tél. 624-8563

Associée commissaire adjointe: Odile Allard - Tél: 624-8285

Pour toute autre information, communiquez **avec le Bureau du Secrétariat)**



Le scoutisme, c'est savoir s'exprimer.

L'avenir scout en Alberta

Le District de l'Alberta se propose de répandre le scoutisme francophone dans toutes les régions francophones de l'Alberta. C'est un projet qui ne peut se réaliser qu'avec l'aide et l'appui de nombreux bénévoles. A chaque année, le conseil d'administration du district planifie l'expansion de deux ou trois nouveaux groupes scouts. Pour l'année 1979-1980, on vise surtout Calgary, St-Albert et Fort McMurray. Si vous êtes intéressé à aider à l'expansion dans votre région, veuillez contacter le Secrétariat scout au numéro de téléphone: 428-7542. L'adresse est la suivante: 10020-109e Rue, Edmonton, Alberta.



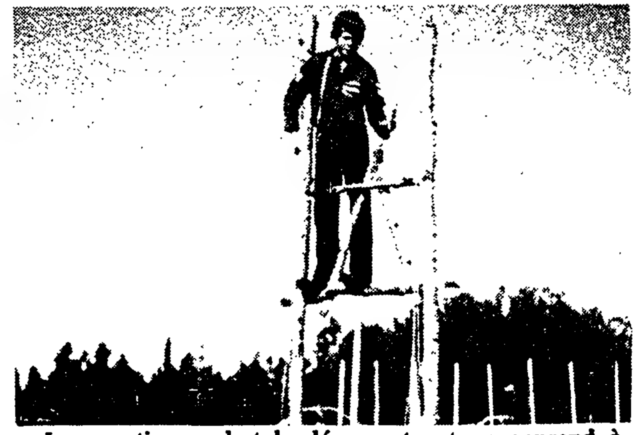
Le scoutisme, c'est le jeu. On peut inventer toutes sortes de jeux - surtout en pleine nature.

Historique

En Alberta, le scoutisme francophone sous l'égide de l'Association des Scouts du Canada, commença en 1972. On comptait une troupe d'Eclaireurs et une meute de Louveteaux à Edmonton.

Entre les années 1972-1979, le scoutisme francophone s'est répandu dans plusieurs localités: Guy, Falher, Donnelly, St-Isidore, Tangent, St-Thomas (Edmonton), Notre- Dame de Lourdes (Edmonton), St-Paul, Bonnyville et Marie-Reine.





Le scoutisme, c'est la découverte et on apprend à apprécier la nature.

Actualités

Des livres en francais à la bibliothèque de Lethbridge

par Hélène Canesson

La bibliothèque publique de Lethbridge s'est enrichie d'une collection de 300 livres en français, dont 90% sont des oeuvres pour enfants.

C'est la présidente de la Régionale de Lethbridge, Mme Rita Potvin qui s'est fait porte-parole des francophones de la région et qui a remis ces livres à la présidente du Conseil d'administration de la bibliothèque, Mme Margaret Nelson.

Pour l'occasion, la bibliothèque avait organisé une exposition d'un certain nombre de livres qui avaient été reçus.

L'INTERET POUR LE FRANCAIS S'ACCROIT

Mme Margaret Nelson a remercié la Régionale de Lethbridge au nom de son Conseil d'administration et de tous les lecteurs de la ville. Dans son discours, qu'elle a prononcé en français, elle s'est dite heureuse de voir croître l'intérêt pour le français dans le Sud de la province.

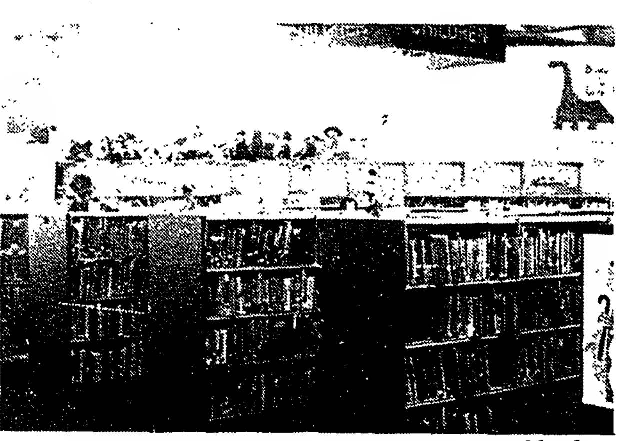
A cette cérémonie de remise de livres qui avait lieu à la bibliothèque, assistaient aussi M. Marcel Lizée, vice-président de la Régionale, et président du Comité d'Education et M. Duncan Rand, le directeur de la bibliothèque.

Ce don d'une valeur de 2,000.00 dollars a été rendu possible grâce à une subvention provenant du Fond St-Jean.

Le Comité du Carrefour a été chargé de choisir les titres, dont la majorité sont destinés aux enfants. Le choix s'est porté principalement sur des oeuvres canadiennes et des traductions d'oeuvres internationales bien connues.

A LA DISPOSITION DE TOUS LES LECTEURS

La plus grande partie de ces livres est disponible dès maintenant à la bibliothèque. Chacun des volumes porte une étiquette mentionnant qu'il est un don de l'ACFA régionale de Lethbridge.



Des livres en français à la bibliothèque de Lethbridge.

En remettant ces livres à la bibliothèque publique, Mme Potvin, au nom de la régionale, souligne qu'elle désire les mettre à la disposition de tous les lecteurs, et pas seulement des membres de l'Association. C'est aussi une occasion de montrer que les francophones existent au sein de la communauté et qu'ils y ont leur place.

Un attaché commercial de France à Calgary

par Véronique Launais

En octobre 1979, M. Patrick Berron, attaché commercial de France, a été officiellement nommé à Calgary.

LES FONCTIONS DE M. BERRON SONT DIVERSES

«Je suis chargé d'aider par tous les moyens possibles les entreprises françaises qui désirent faire des affaires au Canada» a déclaré M. P. Berron. Cela consiste à faire connaître les produits des entreprises françaises intéressées à vendre au Canada, à promouvoir ces produits et à trouver, le cas échéant, des partenaires canadiens.

«Ce qui me paraît très important, c'est l'aspect d'information qui joue sur deux plans» a ajouté M. P. Berron. Il faut à la fois informer les organismes canadiens sur les possibilités des sociétés françaises et renseigner les compagnies françaises sur la situation économique de l'Ouest du Canada. Il faut donc faire en sorte que les canadiens connaissent le monde industriel français et que les français découvrent les marchés économiques et énergétiques de l'Alberta.

LA FRANCE EST MAL CONNUE

Cette étude de marché, concerne tous les secteurs: industriels, énergétiques, artistiques...



«Nous sommes ici dans une partie du Canada où la France est mal connue. Lorsque l'on parle de la France, les gens pensent aux parfums, à la cuisine, aux vins et au prêt-à-porter. On ne va, bien sûr, nullement arrêter d'importer ces articles là. Malheureusement d'autres produits ne sont pas du tout représentés auprès des compagnies canadiennes» a déclaré M. P. Berron.

Les produits français mal connus en Alberta sont de tout ordre; que ce soit de la porcelaine, de l'argenterie, ou des outils, des machines agricoles, des moteurs électriques, ou de l'équipement frigorique ou même des machines électroniques. Beaucoup de compagnies canadiennes se tournent vers les Etats- Unis ou vers le Japon pour acheter certains articles, sans savoir que la France peut également fournir les mêmes produits, mais de marque française à des prix compétitifs.

A CAUSE DE L'ESSOR DE L'ALBERTA

Il existe déjà d'autres conseils commerciaux au Canada: A montréal, à Toronto et à Vancouver. Le bureau de Vancouver s'occupait auparavant des affaires de l'Alberta. A cause des grands changements énergétiques et de l'essor économique de l'Alberta, il est devenu nécessaire de créer un nouveau bureau dans la province. Le bureau aurait tout aussi bien pu être situé à Edmonton qu'à Calgary. Le gouvernement français a néanmoins choisi Calgary de façon à avoir une représentation française dans les deux villes les plus importantes de l'Alberta: Edmonton avec le Consulat de France, Calgary avec M. P. Berron en tant qu'attaché commercial.

LES COMPAGNIES SONT INTERESSEES

M. P. Berron a déclaré que les compagnies françaises sont très intéressées à faire des affaires en Alberta: «Je ne suis pas là fondamentalement pour encourager les actionnaires français. Je suis là pour aider une compagnie qui a décidé d'investir en Alberta dans ses démarches.» Mais ainsi que l'a expliqué M. P. Berron, le taux d'échange et la situation monétaire actuelle peuvent poser un problème à ceux qui désirent investir au Canada.

M. P. Berron a finalement déclaré que l'accueil reçu auprès des Albertains était particulièrement chaleureux. «Les gens sont très gentils et intéressés mais nous nous rendons compte que nous sommes dans une partie du monde où l'on ne nous attend pas forcément.» Le monde industriel canadien a en effet, jusqu'ici, su se passer de l'aide française...

Mlle Franco-Albertaine Quand s'éteint la dynastie des reines...

En 1952, la première reine était élue à la Cabane à Sucre d'Edmonton, et dès 1955, le concours disparaît, pour ne reprendre que 17 années plus tard, en 1972. Et aujourd'hui, 1980, qu'advient-il de cette élection? Qui donc sera la reine, ou plutôt, y aura-t-il couronnement? ...

La réponse, donnée par plusieurs des membres du Comité de la Cabane à Sucre, est négative.

«A moins d'un changement considérable, la Régionale d'Edmonton ne s'occupera plus de concours provincial Mlle Franco-Albertaine», a déclaré M. Jean-Louis Dentinger.

«Il n'y a d'ailleurs rien à dire à ce sujet; il est simplement question que chaque régionale ait leurs propres élections, et élise leur Mlle Cabane à Sucre ou leur pionnier, ou ce qu'ils veulent...» a renchéri M. Ernest Lefèbvre.

Et d'ajouter: «De toute façon, la Cabane à Sucre d'Edmonton est une affaire régionale et pas provinciale, et la seule raison pour laquelle Mlle Franco-Albertaine y était élue, c'est qu'au départ, Edmonton était la seule régionale a avoir une cabane à sucre. Maintenant, c'est différent...»

Mais d'où vient donc cette décision, maintenant officielle, d'Edmonton, de l'ensemble des régionales? ...

«Nous avons fait un sondage auprès des différentes régions de la province, avoue Mme Agathe Saint-Pierre, et nous nous sommes aperçus que certaines voulaient continuer, et d'autres non. Mais disons tout de même que la plupart aurait bien voulu qu'on continue...»



Mlle Angéline Auger, la dernière des reines franco-canadiennes

Alors, si la majorité des régionales voulait avoir une Mlle Franco-Albertaine, pourquoi avoir mis fin à la coutume?

Mme Saint-Pierre explique: «D'abord, c'était beaucoup de travail; je travaillais depuis avant Noël, et jusqu'à juillet. Travailler, je veux bien, mais l'année dernière on a eu vraiment beaucoup de méchantes critiques, alors dans ce cas là, ça ne vaut pas la peine. Il y a aussi le fait que cela devenait trop dispendieux; les régionales voulaient qu'on paie tout, même le voyage de la Demoiselle...»

Et M. Dentinger d'ajouter: «Si on regarde les dernières années, une fois le concours passé, on oubliait Mlle Franco-Albertaine, et les régions ne l'invitaient jamais. Alors, la raison n'était plus là.»

Ainsi donc, Mlle Franco-Albertaine 1979 n'aura pas de descendant. C'est maintenant tout à fait officiel. La dynastie des reines, représentantes de la francophonie albertaine s'éteindra en avril prochain, alors qu'à la proclamation «La reine est morte», l'écho ne répondra plus «Vive la reine!»...

ONT ELE ELUES MLLE CABANE A SUCRE OU MLLE FRANCO-ALBERTAINE:

- 1952 - Yvonne Leclair
- 1953 - Claire Pariseau
- 1954 - Mariette Normandeau

interruption des élections jusqu'en 1972

- 1972 - Christiane Durand
- 1973 - Simone Doucette
- 1974 - Joanne Onofrychuk
- 1975 - Mariette Tremblay
- 1976 - Yvonne Turcotte
- 1977 - Dolorès Tailleur
- 1978 - Angèle Aubin
- 1979 - Angéline Auger



par Jacques Johnson o.m.i.

Fin de semaine avec des séminaristes

Dernièrement, j'ai été invité par le recteur du Séminaire St-Joseph à St-Albert à diriger une retraite de fin de semaine aux séminaristes. Aux séminaristes? Il y en a donc encore? Ne font-ils pas partie des espèces en voie de disparition? Après avoir passé la fin de semaine dernière avec une vingtaine d'entr'eux, je peux vous assurer qu'ils sont vraiment vivants, les séminaristes, et qu'ils sont même un groupe impressionnant.

Une des premières choses qui m'a frappée, c'est qu'ils ne sont pas des enfants d'école. Ce sont des hommes mûrs qui ont eu une expérience considérable de la vie. La moyenne d'âge est d'environ trente ans. Parmi les plus jeunes, j'ai rencontré un type qui a déjà joué au hockey avec les Oil Kings d'Edmonton et qui entre deux coups de patin a entendu l'appel du Maître, et comme les disciples de jadis qui laissèrent leurs filets pour le suivre, il accrocha ses patins pour poursuivre une carrière où les points sont tout autre chose qu'une rondelle dans le filet.

Vous avez un type qui a été missionnaire laic en Rhodésie pendant sept années avant de s'engager dans les études théologiques. Un autre a été policier à Calgary. Un autre a été professeur et principal d'école pendant longtemps. Il y a aussi cet homme qui n'était pas Catholique il y a trois ou quatre ans, pas plus que sa famille d'ailleurs, et qui par des chemins que j'ignore, mais qui furent sûrement très mystérieux, est arrivé à la décision de devenir prêtre.

Il y en a qui se sont sentis appelés au sacerdoce depuis leur plus tendre enfance. Il y en a d'autres, par contre, qui n'y avaient jamais songé jusqu'à très récemment, lorsqu'un ami leur a suggéré que peut-être le Seigneur les appelait à la prêtrise. Peu importe la forme qu'a pu avoir l'appel, tous ont fait l'expérience d'une grande résistance intérieure à cet appel. C'est ce qui explique en partie la moyenne relativement avancée de leur âge.

Il faut dire qu'à Newman College dont le Séminaire fait partie, il y a plus que vingt hommes qui se préparent au sacerdoce. Il y a aussi tous les étudiants appartenant aux communautés religieuses. Il y a les Oblats, les Franciscains, entre autres. Je croirais que ces messieurs étudiant en vue du sacerdoce à Edmonton sont une cinquantaine en tout.

C'est un chiffre impressionnant. Cependant, il faut dire qu'il s'agit là du futur clergé pour tout l'Ouest et le Nord canadien. Si l'on compte une vingtaine de dioceses, la moyenne par diocèse est très mince. En vérité, la moisson continue d'être abondante, et les ouvriers, d'être peu nombreux.

J'ai eu l'impression que les séminaristes qui ont participé à la retraite de fin de semaine, étaient des hommes sérieux, des hommes spirituels aussi. Ils se préparent dans la prière et l'étude à assumer une grande, merveilleuse et difficile mission. L'Eglise qu'il serviront n'est plus l'Eglise de leur enfance, et le rôle du prêtre a évolué beaucoup aussi. Il ne leur sera pas possible d'être «tout à tous» comme pour le curé d'antan. Il leur faudra apprendre l'art difficile du dialogue et du travail en équipe. Ils apprendront à faire beaucoup confiance aux laics et à leur confier de vraies tâches apostoliques. Ils *découvriront*, je l'espère, qu'une de leur responsabilité primordiale sera d'être des rassembleurs, des constructeurs de communautés. Leur ministère sera de servir et d'animer les ministres nombreux et variés que deviendront leurs fidèles.

Ce sont des hommes ouverts, généreux, de leur temps. Je ne doute pas qu'ils réussiront très bien. Mais où sont les autres que le Seigneur appelle? N'avons-nous pas tous la responsabilité de leur aider à découvrir leur vocation et de les appuyer? Si nous voulons des prêtres pour demain, il nous faudra comme communautés chrétiennes, les promouvoir.

La direction de l'école St-Stanislaus accepte les inscriptions pour septembre 80 aux programmes d'immersion soit anglais ou français, aux niveaux maternelle et première année. Appelez au 434-0295.

Le francais ça va?

par Pierre Monod



L'influence anglaise

Nous avons déjà dit qu'on employait à tort le mot «auditeur» pour désigner un expert comptable, ceci venant de l'influence anglaise «auditor». On me prie maintenant d'expliquer la différence entre un expert comptable et un comptable agréé. En France, le comptable est un employé qui tient les comptes alors que le comptable agréé et l'expert comptable exercent une profession libérale, c'est-à-dire indépendante, réglementée par la loi; le comptable agréé a passé son brevet professionnel comptable mais il n'a pas poussé ses études jusqu'à obtenir son diplôme d'expert comptable. Au Canada, le «Chartered-Accountant» est un expert comptable mais pour obtenir dans les deux langues, français et anglais, la même abréviation C.A., on a décidé d'appeler les experts comptables des comptables agréés (C.A.). Si nous revenons à la signification du verbe «agréer» c'est-à-dire «admettre quelqu'un en donnant son agréement», on retrouvera plus ou moins l'idée d'être agréé par le corps comptable en ayant passé son brevet, mais je ne mélangerais cependant pas cette fonction avec le titre d'expert comptable car «agréé» me rappelle plutôt ces produits qui portent la mention «Fournisseur agréé par la Cour d'Angleterre» ou «...par le roi de Suède» alors que j'ai beaucoup de respect pour le savoir d'un expert comptable.

Le terme «auditeur» me fait penser à son voisin «collecteur». Le collecteur est celui qui collecte, c'est-à-dire qui ramasse de l'argent pour une oeuvre quelconque, à l'église, dans la rue, dans une salle. En revanche, pour désigner celui qui collecte les impôts, on préférera le terme de «percepteur», celui qui perçoit les impôts. On n'emploie pas en français le mot «collection» pour encaisser de l'argent; collection n'a pas de signification financière en français contrairement au terme anglais/collection/.

On fait une collection de timbres, une collection de livres ou de tableaux, de boutons de culottes ou même de pièces de monnaie; dans un sens différent, une femme aimera voir la collection de haute couture de chez Dior ou de chez Cardin. La personne qui fait une collection n'est pas un collecteur mais un collectionneur. Pour en revenir aux affaires, souvenons-nous de parler de préférence d'un percepteur (pour les impôts), d'un encaisseur (pour toute somme d'argent) ou d'un agent de recouvrement lorsqu'il s'agit du paiement d'une dette ancienne. On réservera «collecter» pour des oeuvres de bienfaisance tandis qu'on dira dans les autres circonstances: toucher de l'argent: «Il a touché une bonne somme au départ de son oncle», percevoir de l'argent: «Il a perçu de l'argent qu'on lui devait pour sa voiture», encaisser de l'argent: «Safeway encaisse beaucoup d'argent le samedi» et recouvrer de l'argent: «Après avoir attendu trois ans, il a recouvré l'argent qui lui revenait après son accident»; on ne pourra utiliser «collecter» comme synonyme dans aucun de ces cas.

Terminons cette présentation de quelques faux amis par le terme «un ajusteur». Ce mot n'a rien à voir en français avec les assurances; un ajusteur est un ouvrier qui retouche des pièces mécaniques afin qu'une machine marche bien; quand au verbe «ajuster», il signifie «régler, façonner quelque chose pour le mettre aux dimensions justes»; c'est ainsi qu'on ajustera un tuyau à un robinet, une robe à sa taille. Un vêtement ajusté est un vêtement collant, opposé à un vêtement ample. Parmi les usages qui se perdent, citons: «ajuster sa coiffure ou sa toilette», de même que «ajuster (monter) les différentes pièces d'une machine pour la faire fonctionner.» L'ajustement est un terme technique qui ne s'emploie qu'en mécanique où il signifie: «finir des pièces à la main pour leur donner la dimension exacte requise». Tout ceci montre bien que si l'on parle assurances, on doit utiliser le mot «expert en sinistre»; un décès, un accident d'automobile, un incendie sont pour les assureurs des sinistres; ceux-ci procéderont donc à des expertises et non pas à des «ajustements» d'assurance.

Aimez-vous jouer aux cartes? Notre collègue et ami, Guy Plastre, conseiller spécial à la Commission de la Fonction publique du Canada en questions de linguistique appliquée, vient de me faire parvenir un essai que j'aimerais vous faire connaître. Il y définit un certain nombre de termes sous le titre de «La langue du bridge contrat». Il s'agis d'une liste beaucoup trop longue pour vous être communiquée en entier mais nous pouvons commencer par les termes les plus usuels. Disons d'abord qu'un jeu de cartes/deck/ou/pack of cards/-n'employez pas «paquet de cartes»- est composé de carreaux/diamond/, de coeurs/heart/, de piques/spade/, et de trèfles/club/; les cartes les plus importantes sont l'as/ace/, le roi/king/, la dame/queen/,-ne dites pas «la reine»- le valet/jack/ou/knave/ et le dix/ten/. Avoir de l'atout/trump/ permet de couper/to trump/ et de surcouper/to trump over/. On forme deux camps ou deux équipes/sides/: l'attaquant/declaring side/ et les défenseurs/defending side/; le mort/dummy/ ne joue pas. Une fois les cartes mêlées ou battues/mixed/ou/shuffled/, on les coupe/cut/ puis on les distribue ou on les donne/hand out/; chaque adversaire/opponent/ les relève/pick up/, les classe/sort/. L'ouvreur/the original bidder/ fait l'ouverture/the opening bid/, on continue jusqu'au contrat/the closing call/. Il faut décider à l'avance en combien de manches/games/ on jouera la partie/the game/ et quelles seront les enchères/bidding/; on parle d'enchérir/to bid/, de déclarable/biddable/, de déclarant/bidder/, de couleur annoncée/bid suit/. On étale les cartes du mort/to expose the dummy/, on bluffe/to bluff/, on laisse passer/to decline to part/, on se défausse/to discard/, on contre/to double/, on fait tomber les atouts/to draw trumps/, on échoue/to fail/, on chute/to fall short/, on se complète/to fit/, on fournit/to follow/, on joue dans la couleur attaquée/to follow suit/, on réussit son contrat/to ful fill/, on ramasse une levée/to gather/, on abat/to lay/, une carte, on est capot/to lose/, on prend/to overtake/, on passe/to pass/, on fait l'adversaire capot/to thrash/ on est à égalité/to be tied, on gagne/to win/. Voilà de quoi permettre de parler un peu plus en français à la prochaine partie.

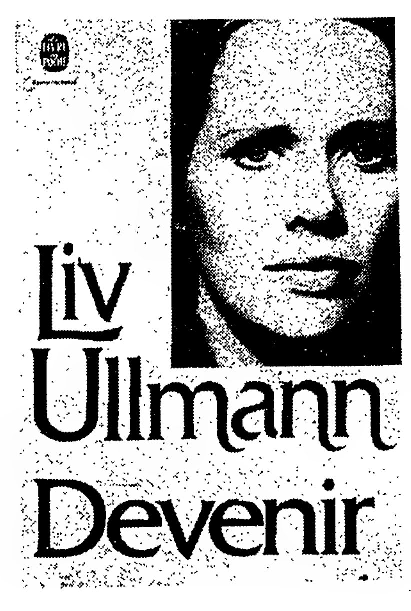
Pourquoi ne pas terminer en parlant du sujet inépuisable que constituent les prépositions. Faire une faute de préposition, c'est commettre une faute qui saute à l'oreille; ainsi dire: «Paul était sur le même train que moi» au lieu de «Paul était dans le même train...» est une vilaine erreur puisque d'une part, c'est un anglicisme et, d'autre part, «être sur» n'a pas du tout la même signification que «être dans». Ayant passé récemment plusieurs mois en Europe, j'ai pu remarquer que là-bas aussi les francophones font des fautes de préposition; c'est que le juste emploi de celles-ci n'est pas seulement une affaire de connaissances théoriques, c'est un art qui s'acquiert par l'étude et l'observation car l'usage en est parfois changeant et capricieux.

Prenons les prépositions «à» et «de». Ces deux prépositions ont longtemps servi à indiquer la même appartenance devant un complément de nom, par exemple: «C'est le livre de Paul» ou «c'est le livre à Paul» signifiait la même chose; comme le Canada français est resté longtemps isolé de l'Europe, cet usage est resté ici tant dans la langue populaire que chez les gens instruits. C'est cependant un archaïsme, on ne dit plus: «Ce sont les souliers à François» mais «ce sont les souliers de François». La préposition «à» n'indique l'appartenance qu'après le verbe «être»: «A qui sont ces souliers? Ils sont à François». Autrefois aussi, au siècle de Louis XIV, la préposition «à» marquait un rapport de temps en parlant d'un moment non déterminé comme le matin, le soir, une fois etc... On disait donc: «A ce matin, à ce soir, à cette fois». Là aussi, il faut savoir qu'il s'agit d'un archaïsme et l'on ne doit plus dire: «à chaque matin, à tous les soirs, à chaque fois, à tous les jours» pas plus qu'on ne doit dire: «à matin (manière tronquée de: à ce matin - à c'matin), à (c')soir, à c'midi». Il faut dire: «Ce matin, ce soir, cette fois, ce jour» (exemple: «Ce soir, je suis fatigué, je ne sortirai pas»), de même que «chaque soir, chaque jour, tous les matins, toutes les fois», (exemple: «Chaque jour, il me raconte les mêmes histoires»). La préposition «à» marque à l'origine une direction: «Je vais à Calgary demain»; de la direction, passons à la destination, c'est-à-dire à quoi la chose est destinée, à quoi elle sert, par exemple: «Une cuillère à soupe, un couteau à dessert, un verre à vin» on désigne par là l'emploi spécifique de l'objet. On utilisera parfois le verbe au lieu du nom pour désigner l'emploi: «Une machine à coudre, une machine à laver, une poêle à frire.»

S'il s'agit d'une désignation temporaire ou dite comme telle - à moins que vous préfériez appeler cela des exceptions - on utilisera la préposition «pour», exemple: «articles pour bébés, produits pour les cheveux, vernis pour les ongles (non pas: vernis à ongles), vêtements pour la chasse».

Enfin, on emploie «de» lorsqu'il s'agit d'un rapport de matière à matière, exemple: «Un vase de cristal, un chapeau de paille», d'espèce à espèce, exemple: «un couteau de cuisine, une robe de bal, un regard de pitié, un homme de valeur», ou une appartenance, exemple: «Le chapeau de Napoléon, la famille de Robert». Je ne vous garantis pas cependant que vous ne trouviez pas maintes exceptions, c'est pourquoi je m'empresse de vous rappeler le dicton: «C'est l'exception qui confirme la règle».

LIVRES



Devenir

Les Editions Le Livre de Poche, 310 pages, Liv Ullmann

A travers les films qu'elle a faits avec Ingmar Bergman, de Persona aux Scènes de la vie conjugale jusqu'à Face à Face, le public a pu se faire une idée de la personnalité de Liv Ullmann. A travers ce qu'elle écrit, elle nous livre ses sentiments, ses pensées, ses émotions, les moments les plus importants de sa vie, elle nous permet d'entrer en contact avec elle-même.

Elle nous montre ce que signifie travailler avec Bergman, voyager avec lui, vivre avec un génie et ses singularités. Elle nous fait partager son amour de mère pour sa petite fille Linn - ses remords d'être trop souvent loin d'elle, sa joie quand elles sont ensemble. Elle nous parle de son premier amour, du mari qu'elle a quitté, de sa famille, des gens sur lesquels repose sa vraie vie...

Sa franchise nous donne le sentiment de vivre avec elle - quand elle évoque son enfance à Oslo - quand elle s'effraie des interviews qui l'attendent - ou rencontre Fellini et sa femme pour la première fois - ou devient enragée en tournant Face à Face - ou encore décide avec Bergman qu'ils doivent se séparer...

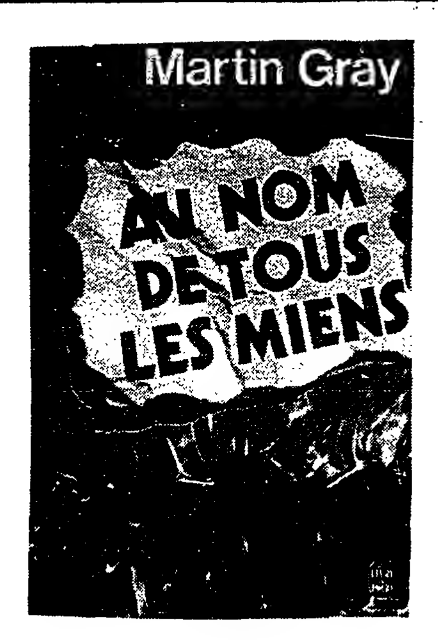
Nous comprenons à quel point elle est engagée dans son métier d'actrice. Liv Ullmann nous raconte ses études, ses premiers rôles, son expérience de la solitude et de la souffrance, nous la voyons grandir, aimer, devenir elle-même. Et c'est là un grand privilège que nous offre Liv Ullmann : celui de mieux approcher, de mieux connaître une femme aussi sensible, aussi attachante, aussi vraie, avec ses échecs et ses éclatantes réussites.

Les Mots pour le dire

Les Editions Le Livre de Poche, 340 pages, Marie Cardinal

La jeune femme que nous découvrons dans Les mots pour le dire est un être physiquement et moralement désemparé, au bord de la folie. Jusqu'au jour où elle se décide à confier son destin à un psychanalyste.

Il s'agit ici d'un cas vécu, particulièrement pénible. Fasciné, le lecteur subit la puissance de ce livre où se manifestent le tempérament d'une femme et le talent d'un écrivain. Cet ouvrage a obtenu le PRIX LITTRE 1976.

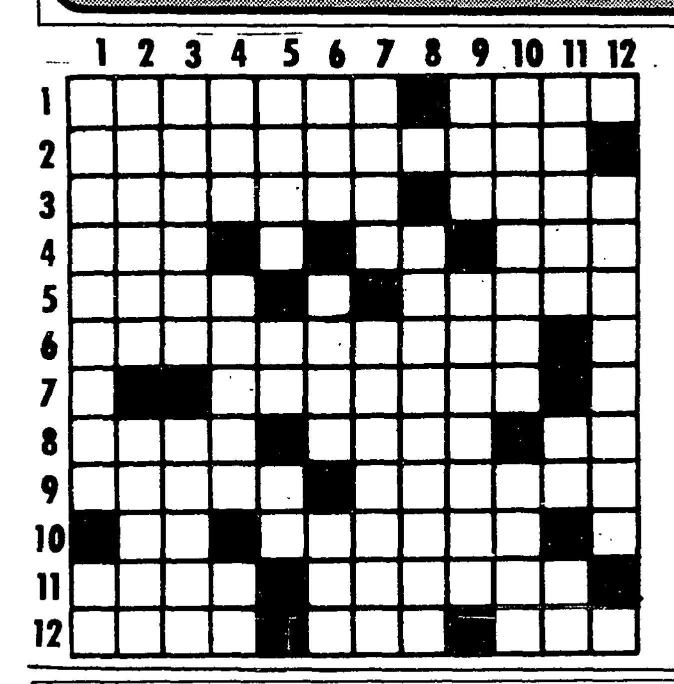


Au Nom de tous les Miens

Les Editions Le Livre de Poche, 438 pages, Martin Gray

Ce livre né dans les flammes, ce livre de la tragédie, est en fait un livre tonique tant il est animé par la passion: celle de survivre, de vaincre, de se venger et de continuer malgré la mort à «donner la vie».

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT

1– Propre à la nutrition. – Têtes des tiges de blé.
2– Penchant à donner (pl.).
3– Genre de cruciféracées. – Crochet de fer.
4– Eau salée, – Conj. – Article,
5– Epoques. – Prén. de femme.
6– Avec un son nasal.
7– Prén. féminin.
8– Oiseau coureur australien. – Mari de Bethsabée. – Consonnes.
9– Chemin. – Ambassadeur.
10– Notre-Dame. – Prén. masc.
11– Opinion. – Vache qui n'a pas encore eu de veau (pl.).
12– Matière pesante dont on charge le fond d'un navire. Abrév. commerciale. – Obtint.

VERTICALEMENT

1– Nourrir. – Lui.
2– Chant, prière pour les morts. – Ensemble de tout ce qui existe.
3– De l'Ibérie (pl.). – Prêtre français.
4– Berceau. – Action de sauver. – Conj.
5– Membrane de l'oeil. – Parcouru des yeux. – En les
6– Garçon d'écurie (anglais). – Du verbe vivre. – Et le reste.
7– Anc. ville d'Italie. – Regarderai en visant.
8– Raidit par un trélingage.
9– Saison. – Oter.
10– Lourde. – Petit prohpète.
11– Sortie. – Arriva au Canada, en 1800, fondateur d'Ottawa. – Connu.
12– Accomplir.

HOROSCOPE

Capricorne du 22 déc. au 20 janv.

Une belle vie familiale en perspective. Vous recevrez des marques d'attention et de tendresse; vous vivrez dans un climat de chaleur, de joie et de bonne humeur. Vous aurez plus confiance en l'avenir.

Verseau du 21 janv. au 19 fév.

Ne passez pas d'un extrême à l'autre et efforcez-vous à la pondération. Votre caractère ne sera pas aussi doux que la personne qui vous aime pourrait espérer. Ne vous montrez pas trop autoritaire.



du 20 fév. au 20 mars

Des petits changements dans le cadre de votre vie sentimentale. Vous serez plus détendu, plus aimable, plus ouvert. Il vous appartiendra de maintenir une atmosphère gaie en y apportant votre contribution de fantaisie.



du 21 mars au 20 avril

Vos proches opposeront une résistance inattendue à réaliser un de vos désirs. N'essayez pas de leur en imposer et surveillez vos paroles. N'envenimez pas la situation par une attitude agressive.

Taureau du 21 avril au 20 mai

L'amour sera votre réconfort le plus précieux. Des joies vous attendent. Profitez de ces heures de compréhension et de calme. Ne laissez pas les importuns gâcher votre intimité. Votre facilité d'adaptation consolidera vos amours.

Gemeaux du 21 mai au 21 juin

Votre conscience sera plus éveillée. La nature agissant en fonction de l'équilibre, vous saurez que quand les évènements vont trop loin dans un sens, ils se déplacent tôt ou tard aussi loin dans l'autre sens.

Cancer du 22 juin au 22 juillet

Les aspects planétaires indiquent que votre imagination sera puissamment stimulée. Si vous hésitez sur la solution à donner à un problème important, obéissez à votre inspiration.

Lion du 23 juillet au 23 août

Réfléchissez sur le but que vous souhaitez atteindre et préparez un plan avant d'agir. Revoyez votre façon de vivre mais sachez que de toute façon, quoi que vous fassiez, il y aura toujours des difficultés à résoudre.

Vierge du 24 août au 22 sept.

Vous ne pouvez pas indéfinitivement faire appel aux ressources de votre énergie nerveuse. Convenez que, par moment, un peu de réalisme face à votre fatigue vous empêcherait de prendre des risques inutiles.

Balance du 23 sept. au 23 oct.

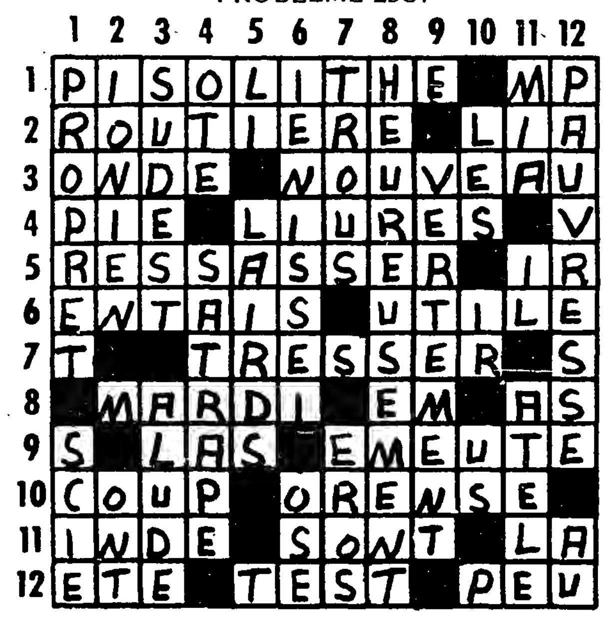
Les aspects planétaires font que votre fermeté de caractère se trouvera considérablement renforcée et votre imagination enrichie. Etudiez chaque idée nouvelle, voyez dans quelle mesure et comment elle pourrait servir vos intérêts.

Scorpion du 24 oct. au 22 nov.

Vous vous mettez en colère, car vous prétexterez qu'on nuit à votre tranquilité à la maison. Sur le plan du coeur, vous connaitrez quelques tentations que vous repousserez. Vous serez préoccupé, inquiet.

Sagittaire du 23 nov. au 21 déc.

Vous aurez à encourager une personne qui vous aime. Vous vous montrerez tendre et plein d'attentions. Vous découvrirez que vous êtes heureux quand vous faites attention à ce que vous dites.



SOLUTION DU 1er FEVRIER

PROBLEME 2587

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	I	S	O	L	I	T	H	E	■	M	P
2	R	O	U	T	I	E	R	E	■	L	I	A
3	O	N	D	E	■	N	O	U	V	E	A	U
4	P	I	E	■	L	I	U	R	E	S	■	V
5	R	E	S	S	A	S	S	E	R	■	I	R
6	E	N	T	A	I	S	■	U	T	I	L	E
7	T	■	■	T	R	E	S	S	E	R	■	S
8	■	M	A	R	D	I	■	E	M	■	A	S
9	S	■	L	A	S	■	E	M	E	U	T	E
10	C	O	U	P	■	O	R	E	N	S	E	■
11	I	N	D	E	■	S	O	N	T	■	L	A
12	E	T	E	■	T	E	S	T	■	P	E	U

MOTS CACHES

SOLUTION DU 1er FEVRIER NOISETTE

8 LETTRES CACHEES

Acrobatique
accusé
admiratrice
animée
Bague
blame
Cannibale
Degel
dégourdissement
désappointement
démoder
discontinuant
dose
Epice
extraordinaire
erre
être
Gager
gent
Lente
lieu
Natte
nerveux
neutron
Orée
Pain
prier
prise
Quelle
Ratatiner
redevance
remuer
résoudre
rire
Sinusite
Tavernier
télégraphique
transatlantique
Utilise

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	D	I	S	C	O	N	T	I	N	U	A	N	T	E	D
2	E	E	L	A	B	I	N	N	A	C	C	U	S	E	E
3	G	T	G	A	G	E	R	E	R	D	U	O	S	E	R
4	O	R	E	E	R	E	D	O	M	E	D	A	I	I	I
5	U	E	M	A	L	B	B	N	I	A	P	N	N	R	A
6	R	E	D	E	V	A	N	C	E	P	R	I	U	I	N
7	D	R	N	S	T	G	T	I	O	R	I	M	S	R	I
8	I	R	L	I	E	U	T	I	L	I	S	E	I	E	D
9	S	E	Q	N	L	E	N	T	E	E	E	E	T	T	R
10	S	U	T	U	L	T	A	V	E	R	N	I	E	R	O
11	E	C	I	P	E	C	I	R	T	A	R	I	M	D	A
12	M	R	E	M	U	E	R	A	T	A	T	I	N	E	R
13	E	T	E	U	Q	I	H	P	A	R	G	E	L	E	T
14	N	N	N	O	R	T	U	E	N	E	R	V	E	U	X
15	T	R	A	N	S	A	T	L	A	N	T	I	Q	U	E

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

Benoiton & Associés

Comptabilité - Impôt
Imperial Lumber Building
202, 10018 - 105e Rue
Edmonton, Alta , Tél: 424-6301
201, 100029A - 100ave. 1130 - 102 ave.
Grande Prairie Dawson Creek, C.B.
Tél: 532-3587 Tél: 782-2840

Dr Robert C. Joly

CHIRURGIEN DENTISTE

501 Baker centre
10025 - 106 Rue
Edmonton, Alberta
Tél: 429-4211

LE CARREFOUR

LIVRES, DISQUES, JEUX, CARTES DE SOUHAITS EN FRANÇAIS

EDMONTON-NORD
10014 - 109e Rue
Tél: 428-9202

BONNYVILLE
Centre culturel de l'A.C.F.A.
Tél: 826-5275

CALGARY
App. 102, 1809-5e Rue S.O.
Tél: 262-7074

PLAMONDON
C.P. 252
Tél: 798-3896

MORINVILLE LEGAL
C.P. 507
Legal
Tél: 961-3665

LETHBRIDGE
402-8e Rue Sud
Tél: 328-8506

SAINT-PAUL
4919 - 50e Avenue
Tél: 645-4800

RED DEER
4909 - 48e Rue
Empire Building
Tél: 347-7356

FALHER
C.P. 718
Tél: 837-2026

Richard Doucette

Agent d'assurance-vie

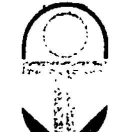
plan de retraite
et d'assurance invalidité.
Tél: Bur: 423-5545 Rés: 482-3142

Léo Ayotte Agencies Ltd.

Rep: LEO AYOTTE

Assurances générales
Automobiles, maisons, etc
EDIFICE LA SURVIVANCE
10008 - 109e Rue, Edmonton
Bur: 422-2912 - Rés: 455-1833

Voyages PRESTIGE Travel



10008 - 109e Rue
Edmonton, Canada
T5J 1M5
SUZANNE DALZIEL
Tél: 424-6792 424-6774

HUTTON Upholstering

Housses de toutes sortes
Réparations de tentes et auvents
Estimés gratuits
10542 - 96e Rue
Tél: 424-6611

ANDREE FARAHIAN-MASEK
astrologue

617 - 15e Ave. S.O.
Calgary, Alta
T2R OR4

Dr Paul Hervieux

Edifice Glenora Professional
10204 - 125e Rue
Bur: 452-2266 Rés: 454-3406

Durocher Flaman Arès & Manning

5ième étage
10355 - Avenue Jasper
Edmonton, Alberta
420-6850

La Société LEBLOND KOCH
ARCHITECTES

Calgary, Alberta
T2G OKO
264-3980

OPTICAL PRESCRIPTION

College Plaza
8217 - 112e Rue
PAUL J. LORIEAU
Tél: 439-5094

Dr R. D. Breault
Dr R. L. Dunnigan
DENTISTES

Strathcona Medical Dental Bldg
Piece 302, 8225 - 105e Rue
Tél: 439-3797



Hair Dimension Ltd.

10012A - Jasper Avenue
Edmonton, Alberta T5J 1R7
(403) 424-7484
CECILE ALLARD





La collection 14 CARATS

Où la création fait la différence

La collection la plus distinctive de bijoux. Une création du maître-artisan JOLYN. Un éventail scintillant de chaînes, de bagues et de belles choses qui sont sûres de plaire à la femme de bon goût. Le tout en or 14 carats décoré de diamants, de saphirs, de rubis et autres pierres précieuses. A partir de 27.50

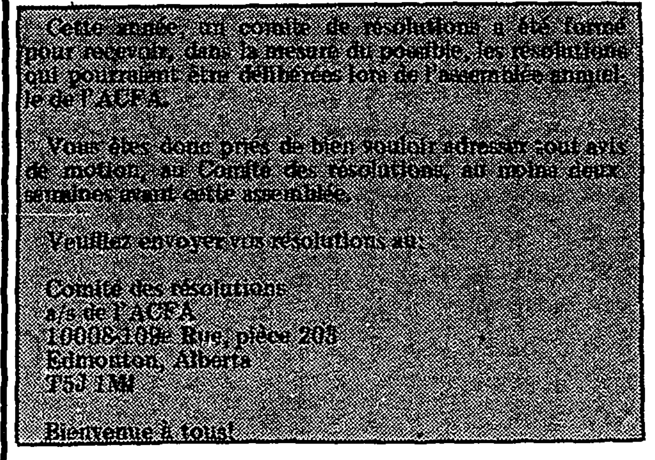


Tél: 422-3520
10148 Ave. Jasper
Edmonton, Alberta

Association canadienne-française de l'Alberta

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLEE ANNUELLE PROVINCIALE
qui se tiendra
LE SAMEDI 16 FEVRIER 1980 A 14H30
à la Salle Eldorado de L'HOTEL MACDONALD
10021 avenue Jasper, EDMONTON, Alberta


Cette année, un comité de résolutions a été formé pour recevoir, dans la mesure du possible, les résolutions qui pourraient être délibérées lors de l'assemblée annuelle de l'ACFA.

Vous êtes donc priés de bien vouloir adresser tout avis de motion, au Comité des résolutions, au moins deux semaines avant cette assemblée.

Veuillez envoyer vos résolutions au:

Comité des résolutions
a/s de l'ACFA
10008-109e Rue, pièce 203
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Bienvenue à tous!

ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour*
2. Lecture du procès-verbal de la dernière réunion
3. Rapport du président
4. Rapport financier
5. Nomination d'un vérificateur
6. *Rapport du Comité des Statuts et règlements*
7. Rapport du Comité des résolutions
8. Rapport du Comité des candidatures et élection
9. Autres items:
9.1
9.2
9.3
10. Levée de l'assemblée

AMENDEMENTS AUX STATUTS ET REGLEMENTS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE DE L'ALBERTA

ARTICLE 21. Les employés de l'Association n'auront pas droit de vote au Conseil général et à l'Exécutif provincial.

ARTICLE 21. Les employés de l'Association n'auront pas droit de vote au Conseil général et à l'Exécutif provincial. Il leur sera permis de faire des interventions, sauf pour soumettre ou appuyer des propositions.

ARTICLE 27. A l'assemblée annuelle, les membres présents ont la compétence de/d:
a) délibérer sur les rapports et les propositions qui leur sont présentés et de décider de leur adoption, de leur modification ou de leur rejet;
b) étudier tout ce qui touche à la planification et à l'orientation des activités de l'Association;
c) recevoir le rapport du vérificateur;
d) nommer un vérificateur des comptes qui demeurera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée;
e) décider quels organismes ou institutions francophones ont le droit de nommer un délégué au Conseil général;
f) recevoir le rapport du Comité des candidatures tel que prévu par l'article 35;
g) élire ou réélire le président général de l'Association;
h) déterminer le nombre de délégués de chaque nouvelle région au Conseil général;
i) recevoir le rapport du Comité de l'Imprimerie;
j) nommer les membres du Comité de l'Imprimerie;

ARTICLE 27. A l'assemblée annuelle, les membres présents ont la compétence de/d:
a) recevoir le rapport du président;
b) recevoir le rapport du vérificateur;
c) nommer un vérificateur des comptes qui demeurera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée;
d) délibérer et voter sur toutes les résolutions touchant à la politique générale et à l'orientation des activités de l'Association;
e) élire ou réélire le président général de l'Association selon la section V-H;
f) modifier s'il y a lieu, les Statuts et règlements de l'ACFA, y compris ratification du nombre de représentants régionaux au Conseil général.

ARTICLE 41-c. Le Conseil général sera formé des personnes suivantes:
c) les représentants des régions: les régions auront droit à un certain nombre de délégués, choisis parmi les membres actifs ou à vie, tel que stipulé dans les paragraphes suivants:
- Conseil régional d'Edmonton: 12 délégués choisis parmi les membres de l'Association de la ville d'Edmonton, de Saint-Albert, Beaumont et autres endroits environnants;
- Conseil régional de Morinville-Legal: 2 délégués des régions de Morinville, Legal, Vimy, Picardville, Fort Saskatchewan, Lamoureux et autres endroits environnants.

ARTICLE 41-c. Le Conseil général sera formé des personnes suivantes:
c) Les représentants des régions: les régions auront droit à un certain nombre de délégués, choisis parmi les membres actifs ou à vie, tel que stipulé dans les paragraphes suivants:
- Conseil régional d'Edmonton: 12 délégués choisis parmi les membres de l'Association de la ville d'Edmonton, de Saint-Albert, Beaumont, Fort Saskatchewan, Lamoureux et autres endroits environnants;
- Conseil régional de Morinville-Legal: 2 délégués des régions de Morinville, Legal, Vimy, Picardville et autres endroits environnants;
- Conseil régional de Plamondon: 1 délégué des régions de Plamondon ou de Lac La Biche;
- Conseil régional de Fort McMurray: 1 délégué de la ville de Fort McMurray et autres endroits environnants.

En cas d'empêchement, un représentant peut déléguer une personne pour le remplacer en autant qu'elle soit munie de la formule appropriée qu'elle obtiendra des secrétariats de l'ACFA.

ARTICLE 41-d. d) les représentants d'organismes ou institutions: chaque organisme ou institution, approuvé(e) par l'assemblée générale, a droit à un délégué.

ARTICLE 41-d. d) les représentants d'organismes ou institutions: chaque organisme ou institution, approuvé(e) par le Conseil général, a droit à un délégué. Ce représentant pourra également déléguer une personne pour le remplacer en autant qu'elle soit munie de la formule appropriée qu'elle obtiendra des secrétariats de l'ACFA.

ARTICLE 41-e. e) Les membres ex-officio: le directeur général, un membre élu par le Comité de l'Imprimerie, le vérificateur, le conseiller juridique, les anciens présidents provinciaux, le directeur du membership et le coordonnateur en éducation.

ARTICLE 41-e. e) les membres ex-officio: le directeur général, le vérificateur, le conseiller juridique, les anciens présidents provinciaux, les directeurs de programmes, les présidents de comités provinciaux et permanents.

ARTICLE 42-b. Les membres du Conseil général seront choisis selon les méthodes suivantes:
b) un mois avant la tenue de l'assemblée générale annuelle des membres, le directeur général invitera par écrit, chacun des organismes et institutions qui ont le droit d'être représentés au Conseil général à lui indiquer le nom de la personne que cet organisme aura choisie comme son délégué. Si cette lettre du directeur général n'a pas été répondue par écrit, avant l'assemblée générale, il sera pris pour acquis que l'organisme en question préfère ne pas être représenté.

ARTICLE 42-b. Les membres du Conseil général seront choisis selon les méthodes suivantes:
b) un mois avant la tenue du premier Conseil général de l'année, le directeur général invitera par écrit, chacun des organismes et institutions qui ont le droit d'être représentés au Conseil général à lui indiquer le nom de la personne que cet organisme aura choisie comme son délégué. Si cette lettre du directeur général n'a pas été répondue par écrit, avant le Conseil général, il sera pris pour acquis que l'organisme en question préfère ne pas être représenté.

ARTICLE 43. Le Conseil général:
k) reçoit au moins une fois par année un rapport de chaque organisme ou institution qui siège au Conseil général selon l'article 41-d.

ARTICLE 43. Le Conseil général:
k) décide quels organismes ou institutions francophones ont le droit de nommer un délégué au Conseil général;
l) reçoit au moins une fois par année un rapport de chaque organisme ou institution qui siège au Conseil général selon l'article 41-d;
m) nomme annuellement le Comité de l'Imprimerie Voyageur Press Ltd. et reçoit le rapport dudit comité à chacune de ses réunions mandatoires;
n) approuve ou rejette la création de tout nouveau Conseil régional et en détermine le nombre de représentants au Conseil général, lequel nombre sera soumis à l'approbation de l'assemblée annuelle.

ARTICLE 48. Auront droit de vote aux réunions du Conseil général:
a) les représentants élus des Conseils régionaux ou leurs substituts officiels;
b) les membres de l'Exécutif provincial;
c) le représentant de chaque organisme provincial approuvé par l'assemblée générale;
d) le président général;
e) les anciens présidents généraux.

ARTICLE 48. Auront droit de vote aux réunions du Conseil général:
a) les membres de l'Exécutif provincial;
b) les représentants élus des conseils régionaux;
c) le représentant de chaque organisme provincial approuvé par le Conseil général;
d) le président général;
e) les anciens présidents généraux;
f) les présidents des comités provinciaux et permanents.

ARTICLE 65. Voici les principales fonctions du directeur général:
a) assister, à titre consultatif seulement, à toutes les réunions de l'Association provinciale;
b) préparer l'ordre du jour des réunions en coopération avec le président;
c) envoyer les convocations;
d) s'assurer de la présence des personnes-ressources nécessaires aux délibérations du Conseil général et de l'Exécutif;
e) rédiger tous les procès-verbaux;
f) servir d'agent de liaison entre les conseils régionaux, le Conseil général et l'Exécutif;
g) remplir les autres fonctions telles que stipulées par les Statuts et règlements de l'Association et selon les directives du Conseil général;
h) être le dépositaire du sceau de l'Association ainsi que de toutes les archives;
i) être le signataire officiel de l'Association pour toutes fins légales;
j) agir comme coordonnateur du Service d'animation sociale de l'Association.

ARTICLE 65. Voici les principales fonctions du directeur général:
a) assister à titre consultatif seulement, à toutes les réunions de l'Association provinciale;
b) voir à la rédaction et à l'expédition des convocations, ordres du jour et procès-verbaux des réunions;
c) s'assurer de la présence des personnes-ressources nécessaires aux délibérations du Conseil général et de l'Exécutif;
d) servir d'agent de liaison entre les conseils régionaux, le Conseil général et l'Exécutif;
e) remplir les autres fonctions telles que stipulées par les Statuts et règlements de l'Association et selon les directives du Conseil général;
f) être le dépositaire du sceau de l'Association ainsi que de toutes les archives;
g) être le signataire officiel de l'Association pour toutes fins légales;
h) voir à la formation des employés;
i) être responsable de l'administration;
j) entretenir des rapports avec les employés et membres de nos associations soeurs;
k) entretenir des relations avec tout corps publique susceptible de nous aider;
l) agir comme responsable du développement communautaire.

ARTICLE 73. Sont nommés annuellement par le nouvel Exécutif de qui ils relèveront:
a) Comité du développement communautaire;
b) Comité du Carrefour;
c) Comité d'éducation;
d) Comité du membership;
e) et tout autre comité que l'on jugera nécessaire d'instituer.

Sont nommés annuellement par l'Assemblée annuelle générale de qui ils relèveront:
a) Comité de l'Imprimerie;
b) et tout autre comité que l'on jugera nécessaire d'instituer.

ARTICLE 73. Sont nommés annuellement par le nouvel Exécutif de qui ils relèveront:
a) Comité du développement communautaire;
b) Comité du Carrefour;
c) Comité d'éducation;
d) Comité du membership;
e) Comité de résolutions;
f) Comité des Statuts et règlements;
g) et tout autre comité que l'on jugera nécessaire d'instituer.

Sont nommés annuellement par le Conseil général de qui ils relèveront:
a) Comité de l'Imprimerie Voyageur Press Ltd;
b) et tout autre comité que l'on jugera nécessaire d'instituer.

ARTICLE 77. Une région déterminée qui compte 100 membres actifs ou à vie, peut demander à l'assemblée annuelle générale d'être établie selon l'article 8, sous l'administration d'un conseil régional.

ARTICLE 77. Une région déterminée qui compte 100 membres actifs ou à vie, peut demander au Conseil général d'être établie selon l'article 8, sous l'administration d'un conseil régional.

ARTICLE 79. Chaque conseil régional aura droit à un certain nombre de délégués au Conseil général; le nombre de délégués des nouveaux conseils régionaux sera déterminé par l'Assemblée générale annuelle.

ARTICLE 79. Chaque conseil régional aura droit à un nombre de délégués au Conseil général, lequel sera déterminé par le Conseil général et soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

SAMEDI | DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI

SAMEDI 9 FEVRIER

08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 CAPITAINE CAVERNE
09h30 LE CLUB DES CINQ
10h00 HEROS DU SAMEDI
11h00 ALBATOR
11h30 TELEJEANS
12h00 COUSTEAU

«La Nuit des calmars». Documentaire sur la vie et la mort des calmars en Californie. Les moeurs de ces curieux mollusques marins.

13h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h00 BAGATELLE
15h00 CINE-JEUNESSE

CHOK ET CHER ET LE VIOLON. FILM REALISE PAR CASIMIR MERGAZIEV. DANS UNE REGION TRES SAUVAGE DE LA RUSSIE, DEUX ENFANTS, CHOK ET CHER, SONT EXCITES PAR LA NAISSANCE D'UN POULIN QUI APPARTIENT A UN AUTRE PETIT GARCON. UN JOUR, EN REVENANT DE L'HOPITAL, CHER SE REND COMPTE QUE LE CHEVAL A DISPARU. IL PART DONC A LA POURSUITE DU CAVALIER, AVEC SON AMI GALIMJAM, POUR TENTER DE RECUPERER LE PETIT CHEVAL.(URSS.)

16h30 UN REGARD S'ARRETE
17h00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE

Quatre pays participent à cette course: la France, le Luxembourg, la Suisse et le Canada. Participants: Paul Dauphinais et Louis-Daniel Brousseau, Canada; Jean-Yves Kervevan et Bernard Roch, France; Pierre Naftule et Stanislav Popovic, Suisse et Brigitte Degaire et Benoit Jacques, Luxembourg. Anim.: Jean-Pierre Masse. Réal.: Jean Picard.

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
20h30 NOIR SUR BLANC

Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier. Lecteur: Jean Ducharme. «Le Pouls des journaux», avec Pierre Beausoleil. «Le Livre de la semaine»: «L'Entretien de la semaine»: Rédacteur en chef: Michel Lord. Rech.: Lucie L'Heureux et Marie-Diane Faucher. Réal.: Michel Beaulieu.

21h30 LE TEMPS DES AS
22h30 TELEJOURNAL
22h45 DERNIERE EDITION
23h00 CINEMA

MAHLER. DANS LE TRAIN QUI LE RAMENE A VIENNE EN 1911, APRES UNE TOURNEE AMERICAINE, LE COMPOSITEUR GUSTAV MAHLER, MALADE EVOQUE EN PENSEE QUELQUES ETAPES DE SA VIE.

DIMANCHE 10 FEVRIER

08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 BOUT'CHOU ET CASSE-COU
09h30 MON AMI GUIGNOL
09h45 LES PELERINS
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSE
12h00 UNIVERS DES SPORTS
13h30 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE

Dossier: les coopératives forestières du Québec. Comm.: André Laprise. Réal.: Jean-Guy Landry. Chronique horticole. Commentaire sur l'actualité agricole. Court sujet: la pêche sportive au thon, avec André Laprise. Anim.: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry, Madeleine Lafrance, Gilles Perron et Denis Faulkner.

14h30 PORTRAIT D'UN MUSICIEN
15h30 D'HIER A DEMAIN

«Les Pilliers de la sagesse: la Grèce, pourquoi?» Documentaire réalisé par Daniel Creusot. Evocation de la Grèce. La civilisation, les événements historiques qui ont contribué à son épanouissement, à sa survivance et à sor rayonnement jusqu'à nos jours (Fr. 76).

16h30 AUX FRONTIERES DU CONNU
17h00 SECOND REGARD
18h00 HEBDO DIMANCHE
19h00 CHEZ DENISE
19h30 LES BEAUX DIMANCHES

Faut voir ça. «Show de Patsy Gallant».

L'Observateur. «Le Doublage des films».

Les Cloches d'enfer. Dramatique de Mordecai Richler. Traduction et adaptation: Gilles Rochette. Réal.: Richard Martin. Avec Pierre Thériault, Andrée Lachapelle, Benoit Girard et Roger Lebel. Un homme se réveille de façon brutale face aux problèmes d'une société moderne et dans un milieu plutôt corrompu.

22h30 TELEJOURNAL
22h45 DERNIERE EDITION
23h00 CINE MAGAZINE

Entrevues avec deux cinéastes américains: Don Siegel, réalisateur de «Sierra torride» et «L'Inspecteur Harry Medigan». Acteur, monteur, archiviste, il dirige sa carrière vers la réalisation. John Sturges, réalisateur de «Sept secondes en enfer» et «Destination Zebra, station polaire». Metteur en scène, monteur puis réalisateur de documentaire pour l'armée, il réalise maintenant des films westerns. Anim.: Jacques Fauteux. Critique: Richard Gay. Documentation.: Liz Morency. Rech.: Richard Guay. Montage: Louise Michaud. Réal.: Armand Fortin.

23h30 LES BEAUX ARTS

LUNDI 11 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES ORALIENS
09h30 ANIMAGERIE
09h45 UNE FENETRE DANS MA TETE
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE

Anim.: Juliette Huot. Inv.: Benoit Marleau. Au menu: feuilleté d'épinards et côtelettes d'agneau marinées. Réal.: Michel Beaudet. Prod.: Interimage.

11h30 WCKIE
12h00 UN ANIMAL DES ANIMAUX
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE

De Carleton. «Les Femmes au foyer». Inv.: Béatrice Rivière, 65 ans; Claire Rivière, 23 ans; Jeannine Côté, 35 ans et Estella Allard, 38 ans. Ces femmes sont toutes impliquées socialement. Elles se racontent. Personne ressource: Mlle Jacinthe Poirier, CLSC, nous parle des services existants. Anim.: Denyse Leblanc. Rech.: Marcel Boudreault. Réal.: Rodrigue Barriault.

15h30 L'ILE AU TRESOR
16h00 BOBINO
16h30 SIOCNARF
17h00 LA FEMME BIONIQUE
18h00 CE SOIR
19h00 ACONTREPOIDS
19h30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
20h00 TERRE HUMAINE

Téléroman de Mia Riddez-Morisset. Avec Jean Duceppe, Sylvie Léonard, Guy Provost, Marjolaine Hébert, Louis de Santis, Jacqueline Plouffe, Lizette Dufour, Alain Gélinas, Marcel Gauthier et Madeleine Sicotte. Lina se destine à une carrière de journaliste et devient la fierté de ses parents. Réal.: René Verne.

20h30 RACINES
22h30 TELEJOURNAL
23h10 DERNIERE EDITION
23h20 JALNA

Feuilleton réalisé par John Trent et Richard Gilbert. Avec Paul Harding, Amélia Hall, Kate Reid, Antoinette Bower, Joséphine Barrington, David Hugues, Nonnie Griffin et Sean Mulcahy. Renny repousse la suggestion de Piers et entrevoit de vendre Jalna. Les souvenirs de chacun affluent à leur mémoire. Une solution viable vient finalement d'Ernest (dernière).

24h20 CARCAJOU ET LE PERIL BLANC

MARDI 12 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 VIRGINIE
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE

Anim.: Monique et Michèle Mercure. Bricolage. Thème: «Le Papier». Confection de cartables, lampes et crayons en paillettes.

11h30 LES ENFANTS DU 47 A
12h00 PAPA CHER PAPA
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA

LE MASQUE. POLICIER REALISE PAR CRANE WLBUR, AVEC VINCENT PRICE, AGNES MOREHEAD ET JOHN SUTTON UNE FEMME, AUTEUR REPUTE DE NOMBREUX ROMANS POLICIERS, SE VOIT MALGRE ELLE, MELEE A UNE AVENTURE ENCORE PLUS FANTASTIQUE QUE CE QU'ELLE AIT JAMAIS IMAGINEE. LA MAISON QU'ELLE A LOUEE POUR LA SAISON D'ETE DEVIENT LE THEATRE DE TROIS MEURTRES CONSECUTIFS. (USA 59.)

16h00 BOBINO
16h30 MORDICUS
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 TES FILLES ET MES GARCONS
18h00 CE SOIR
18h35 ENTREVUE AVEC M FABIEN ROY
19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20h00 RACE DE MONDE
20h30 JAMAIS DEUX SANS TOI
21h00 TELEMAG
22h00 L'AGE DE L'ENERGIE
22h30 TELEJOURNAL
23h10 DERNIERE EDITION
23h20 RENCONTRES
23h50 CINEMA

CHARGE DE LA BRIGADE LEGERE. DRAME DE GUERRE REALISE PAR TONY RICHARDSON, AVEC TREVOR HOWARD DAVID HEMMINGS, JOHN GRIELGEED ET VANESSA REDGRAVE. LE CAPITAINE NOLAN EST AFFECTE A LA BRIGADE LEGERE COMMANDEE PAR LORD CARDIGAN, UN ARISTOCRATE PRETENTIEUX. LORS DE LA BATAILLE DE BALACLAVA, NOLAN DONNE TROP HATIVEMENT UN ORDRE D'ATTAQUE A LA BRIGADE LEGERE. MAL DIRIGES, LES SOLDATS SE FONT MASSACRER PAR LES CANONS RUSSES. (BRIT. 68).

MERCREDI 13 FRVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EVANGILE EN PAPIER
09h30 ANIMAGERIE
09h45 TAM TAM
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS

«A votre santé», avec Louise Lambert-Lagacé. Le saumon, quel poisson! le saumon est-il un poisson gras? le saumon en conserve: différentese couleurs et différentes valeurs nutritives. Recette du jour: pizza au saumon. «Trucs à faire chez soi», avec Jacques Elliott. Comment recouvrir les livres avec du papier vinyle.

11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 MADAME ET SON FANTOME
12h00 ERREURS JUDICIAIRES
12h30 OUVERTURE DES JEUX D'HIVER

— LAKE PLACID
En direct. Commentateurs: Richard Garneau et Raymond Lebrun. A Montréal: René Lecavalier et Claude Quenneville. Réal.: Jacques Viau et Jean-Claude Houde. Réal.-coord.: Gaston Dagenais.

13h30 LES COQUELUCHES
14h30 TELEJOURNAL
14h45 FEMME D'AUJOURD'HUI
15h30
16h00 BOBINO
16h30 NIC ET PIC
17h00 COSMOS 1999
18h00 CE SOIR
18h35 ENTREVUE AVEC M BROADBENT
19h00 QUELLE FAMILLE
19h30 WINSTON MCQUADE RECOIT
20h30 CAROLINE
21h00 BEST SELLERS

L'Aigle et le vautour. Adaptation française de «Once an Eagle» d'Anton Myer. Avec Sam Elliott, Darlene Carr, Glenn Ford et Andy champs de bataille (7e de 9). En Chine, Sam étudie la stratégie des Japonais et se fait des amis dans les rangs chinois. De retour aux Etats-Unis, il fait part de ses observations à l'Etat-Major.

22h00 SCIENCE REALITE
22h30 TELEJOURNAL
23h10 DERNIERE EDITION
23h20 REFLETS D'UN PAYS
24h20 CINEMA

CEUX DE CORDURA. DRAME REALISE PAR ROBERT ROSSAN ET JAMES HAVENS AVEC GARY COOPER, RITA HAYWORTH, TAB HUNTER ET RICHARD CONTE. EN 1916, UN OFFICIER AMERICAIN EST CHARGE D'ESCORTER A CORDURA CINQ HOMMES QUI SE SONT SIGNALES POUR LEUR BRAVOURE AU COURS D'UNE ESCARMOUCHE. (USA 59).

JEUDI 14 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES ORALIENS
09h30 ANIMAGERIE
09h45 LES OUFS
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE

Anim.: Luc Durand et Louise Dupérée. Cuisine. Thème: «Les Pâtes». Recettes, découpage, fettucine, ravioli et nouilles.

11h30 MONSIEUR ROSEE
12h00 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA

UN GRAND TIMIDE. COMEDIE REALISEE PAR FRED NEWMEYER, AVEC HAROLD LLOYD ET CARLTON GRIFFIN. UN JEUNE TAILLEUR SOUFFRE DE TIMIDITE AUPRES DES JEUNES FILLES. IL N'EN ECRIT PAS MOINS UN LIVRE SUR SES METHODES DE SEDUCTION QUI LUI ATTIRENT DE MULTIPLES AVENTURES AMOUREUSES. (USA 24).

16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 CE SOIR
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY

Au Forum de Montréal, les Nordiques de Québec rencontrent les Canadiens. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 PROPULSION CTF
21h00 DU TAC AU TAC
21h30 A CAUSE DE MON ONCLE
22h00 PERIODES GRATUITES
ENTREVUE AVEC M. TRUDEAU
22h30 TELEJOURNAL NATIONAL
23h10 DERNIERE EDITION
23h20 JEUX D'HIVER
24h10 CINEMA

ANGOISSE. L'INFIRMIERE. DRAME REALISE PAR O'RIARDAN, AVEC DIANA DORS, ANDREA MURCOVI ET LINDA LILES. LA FILLE D'UN DIPLOMATE ANGLAIS DEVIENT IMPOTENTE A LA SUITE D'UNE CHUTE DE CHEVAL. C'EST UNE MALADE TRES AGRESSIVE QUI FAIT FUIR SEPT INFIRMIERES EN QUINZE JOURS. LA HUITIEME SEMBLE AVOIR TROUVE LA MANIERE DE LA CONTROLER, A TEL POINT QUE LA SOEUR DE LA PATIENTE LA TROUVE TROP EFFICACE POUR ETRE NATURELLE. (BRIT).

VENDREDI 15 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 CONTES DE LA RIVE
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 MOI AUSSI JE PARLE FRANCAIS
11h30 GASPARD ET LES FANTOMES

Dessins animés. «Le Théâtre hanté», Nos amis reporters apprennent que le théâtre de la ville est obligé de fermer ses portes à cause de l'apparition du fantôme de Macbeth. Ils se précipitent au théâtre, à la recherche de la vérité sur cet étrange phénomène.

12h00 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LES ATELIERS
15h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
16h00 BOBINO
16h30 LES HERITIERS
17h00 LE COEUR AU VENTRE

Début.
Feuilleton réalisé par Robert Mazoyer. Scénario et dialogues: Jean-Pierre Petrolacci. Avec Guy Marchand, Sylvain Joubert et François Leccia (1re de 6). Pendant le tournage d'un film, Philippe Morand reconnaît parmi les cascadeurs Nino Ceretti, un boxeur qui a connu son heure de gloire. Ceretti veut reprendre la boxe, mais Philippe est bien la seule personne qui se souvienne du pugiliste.

18h00 CE SOIR
18h35 ENTREVUE AVEC M CLARK
19h00 HEBDO SPORTS
19h30 GENIES EN HERBE
20h00 FREDERIC
20h30 HORS SERIES
21h30 ELECTIONS FEDERALES
22h30 TELEJOURNAL
23h10 DERNIERE EDITION
23h20 JEUX D'HIVER
24h10 CINEMA

L'ODYSSEE DU HINDENBURG. DRAME REALISE PAR ROBERT WISE, AVEC GEORGE C. SCOTT ET ANNE BANCROFT. PEU AVANT QUE LE DIRIGEABLE HINDENBURG ENTREPRENNE SON VOYAGE VERS NEW-YORK, L'AMBASSADE ALLEMANDE A WASHINGTON, RECOIT UNE LETTRE L'AVERTISSANT D'UN DESASTRE AU-DESSUS D'UNE GRANDE VILLE AMERICAINE. LE DIRIGEABLE ENTREPRENDRA-T-IL QUAND MEME SON VOYAGE. (USA 75).

NOUS SOMMES LE VEDETTES DE

Génies en herbe

Tous les vendredi à 19h30

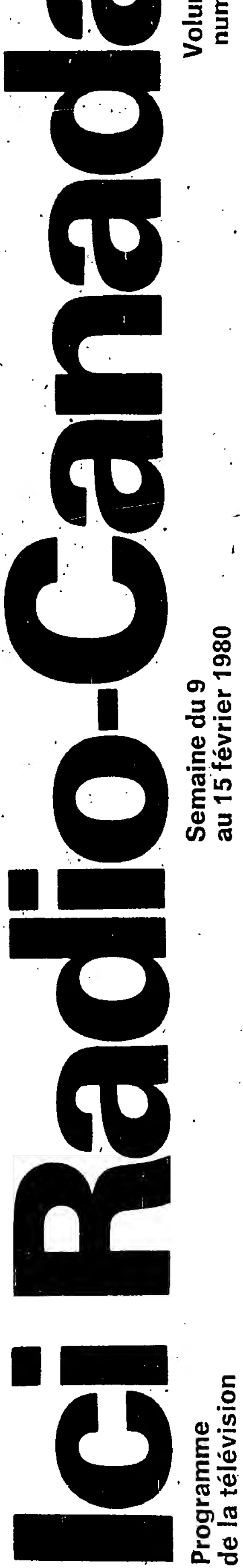
le 8 février
St-Mary contre
Bonnyville

le 15 février
Falher contre
Austin O'Brien

le 22 février
Harry Ainlay contre
Archbishop O'Leary

le 29 février
St-Francis Xavier contre
J.H. Picard

CBXFT
LA TELEVISION FRANCAISE EN ALBERTA



Pierre Thériault en vedette dans Les Cloches d'enfer de Mordecai Richler aux Beaux Dimanches
(article pages 8 et 9)
(Photo André LeCoz)

Patsy Gallant en vedette à Faut voir ça

Reportages sur les Jeux olympiques de Lake Placid